

és.: M.
nouveau
ajouté à
ent par-
dernière
chaitons
ux nou-

ation
sont in-
er à leur
e qui au-
21 avril à
re habi-
e de la

es
de souli-
anniver-
ation des
olomb, la
es a rete-
our mar-
ment par
à la célé-
esse.



Jacqueline Gareau confirme sa présence au Maski-Courons

La marathonnienne québécoise fort connue, Jacqueline Gareau, a confirmé sa présence au Maski-Courons de Saint-Gabriel-de-Brandon, qui aura lieu le 13 juin prochain.

Elle posait ce geste mercredi dernier, lors d'une conférence de presse à la brasserie O'Keefe de Montréal, à laquelle assistaient plusieurs personnes de Saint-Gabriel.

Sur la photo, dans l'ordre, MM. Gaby Mancini, de la brasserie O'Keefe; Délipha Morin, maire de la ville de Saint-Gabriel; Rodrigue Denis, président du comité organisateur du Maski-Courons; Jacqueline Gareau, et le président d'honneur de la huitième édition de la course, le commentateur de Radio-Canada, Winston McQuade.

Plus de détails en page 3 de la section régionale.

Pages spéciales: Pêche

Régional page 12

et cahier spécial

HABITATION



"Semaine du livre" lancée à Lanoraie

Vendredi dernier, au Chalet des loisirs de Lanoraie, avait lieu le lancement de la "Semaine du livre". Les maires Marcel Laroche et Jean-Pierre Asselin ont procédé à la traditionnelle coupe du ruban marquant officiellement le début d'une semaine remplie d'activités; une semaine qui promet.

Article en page 7

Photo A.B.

L'ECHO DE LOUISEVILLE



BERTHIER

Vol. 51 — No 6 L'Écho de Louiseville/Le Courrier de Berthier, le mercredi 28 avril 1982. 50¢

L'ex-Berfab transformée en centre alimentaire

Le "projet Martineau" tient toujours

Page 3

Au club de golf de Berthier

Un championnat professionnel cet été

Régional page 32

Accusé d'assaut sur sa femme et sur un policier de Saint-Gabriel

Régional page 1



L'Écho honore les bénévoles de l'année

Régional page 30

Règlement des chiens

\$125 d'amende pour le contestataire Camille Provost

Page 7



3,4 millions de véhicules ont franchi le poste de péage de Berthier, en 1981

Régional page 1

Comité des citoyens de Saint-Gabriel "Travail merveilleux, si vous donnez les vrais chiffres"

(Claude Tremblay)

Le conseiller Claude Tremblay, pro-maire et conseiller préposé aux finances, a déclaré qu'il trouvait merveilleux la formation du comité des citoyens responsables de ville Saint-Gabriel, un comité de surveillance.

Mais immédiatement après ces félicitations, il a exhorté les dirigeants à donner les vrais chiffres, lorsqu'ils parlaient des dépenses de la municipalité.

Par Jean-Guy Pinel

Ainsi, a-t-il dit, "il est faux de dire que les sa-



Le conseiller Claude Tremblay

laire prennent 50% du budget. Il serait plus exact de dire qu'ils prennent 37% du budget et, au pis aller, 40.5%, quand on ajoute les contributions patronales obligatoires."

Policiers

Il en est ainsi des salaires des policiers, où, selon ce qui a été mentionné à l'assemblée des citoyens et rapporté dans les journaux, M. Tremblay a décelé une erreur de 19.2%. "Donnez les chiffres exacts et lorsque vous parlez d'une dépense, regardez s'il n'y a pas, en contre-partie, une entrée de fonds" a-t-il dit.

Il a offert toute sa collaboration au comité, s'il désirait obtenir plus de renseignements.

Revenus

Lors d'une entrevue avec l'Écho, M. Tremblay a déclaré qu'il regrettait qu'on ne fasse aucune mention des rentrées de fonds lors de la lecture des comptes aux assemblées du conseil. "Ainsi on mentionne que nous avons dépensé une telle somme, mais cet argent vient d'une subvention. Ça ne paraît pas dans notre lecture de comptes". Il a dit chercher une formule pour rendre la lecture des comptes plus explicatives maintenant qu'il y a plus de gens qui assistent aux assemblées.

Les Fêtes de la Saint-Jean

Tout le monde paie pour les pots cassés

Par Alain BELLEHUMEUR

"Les régions qui ont obtenu des surplus financiers l'an dernier paient aussi cette année pour les erreurs commises lors de la dernière Saint-Jean..."

Dans la région de Lanaudière, un surplus d'environ \$3,000 a été enregistré. Malgré tout, le comité organisateur doit, lui aussi, faire face à la musique. C'est du moins le sens des paroles tenues par le président du comité, M. Robert Turcotte, de Saint-Côme, vendredi matin dernier, en conférence de presse.

Peu de temps

Tout le monde paie pour les pots cassés... pourrait-on dire. Sûrement qu'à certains endroits, il y a eu des abus. Le gouvernement du Québec a donc décidé de "serrer la vis", comme on dit souvent.

Le 11 mars dernier, le ministre Lucien Lessard faisait connaître sa décision de ne pas renouveler le mandat du comité organisateur de la Fête nationale du Québec et envisageait alors le transfert du

dossier à la Société des festivals populaires du Québec.

Suite à cela, une entente est intervenue entre le ministère concerné et la Société. Et le 31 mars dernier, une autre entente, entre la Société et le comité organisateur régional de Lanaudière, survenait.

L'entente inclut un budget de fonctionnement pour le comité régional d'environ \$15,000 (salaires du personnel, coût de loyer, transport, téléphone, et d'imprimerie...).

Également, une contribution financière maximum de \$5,000 pourra être accordée par le ministère par projet de fête qui sera présenté... et accepté.

Là où l'état se resserre, c'est au niveau du temps. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a fixé au 30 avril la date limite de présenta-

tion de projets dans la région. Le 30 avril, c'est bientôt...

Histoire de s'assurer, malgré ce très court délai, un succès lors de la Saint-Jean, le comité régional n'a pas pris de chance et a écrit à ceux et celles qui ont "fêté" l'an dernier, les invitant à recommencer les 23 et 24 juin prochain. Ce court laps de temps nuira-t-il aux festivités de la Saint-Jean? On verra bien...

Des informations peuvent être divulguées au sujet de la prochaine Saint-Jean par les permanents du comité. Le comité régional a pignon sur rue à Joliette (rue Lajoie). Le numéro de téléphone: 756-0871.

Ajoutons en terminant que les personnes intéressées à organiser la "fête" dans leur municipalité et à profiter de l'appui du comité régional et du ministère peuvent se rendre demain, jeudi, au Conseil régional des loisirs, 1500 Base de Roc, Joliette (19 heures).

À Saint-Charles-de-Mandeville

Assemblée publique sur un projet d'emprunt de \$60,000, le 7 mai

Les propriétaires de la municipalité de Saint-Charles-de-Mandeville pourront signer, le 7 mai, le registre demandant un référendum, sur un projet d'emprunt adopté par le conseil municipal, lors d'une assemblée spéciale tenue lundi soir dernier.

Il s'agit d'un emprunt de \$60,000, en vue de réaliser le chemin du lac Hénault, lequel avait été promis, par contrat, il y a plus de 12 ans. En présentant ce projet d'emprunt, la municipalité se plie à un bref en madamus émis par la Cour supérieure à Joliette.

Historique

En 1970, le conseil municipal du temps signait un contrat avec un groupe de propriétaires du lac Hénault s'engageant à faire un nouveau chemin, selon les normes de la Noirie provinciale. Ce chemin devait avoir au-

moins 66 pieds de large. Les propriétaires cédaient alors le terrain pour ce nouveau chemin.

Huit ans plus tard, une nouvelle entente survenait entre les propriétaires et la municipalité. On convenait que le premier terrain cédé avait une pente trop abrupte et on cédaient une autre partie de terrain. Cette fois la municipalité s'engageait à faire le chemin dans les trois ans de la signature du contrat.

par Jean-Guy Pinel

Cette entente prenait fin l'an dernier. Le maire d'alors, M. Réal Bilo-deau, avait déclaré que la préparation du plan de zonage interdisait toute construction de nouveaux chemins.

Bref de mandamus

Le 2 février dernier, MM. Rolland Rocheleau, Émile Tremblay et Émile Masson obtenaient de la

Suite à la page 5

EPICERIE

ÉCO

836-4120

<p>Fruits et légumes</p> <p>Viandes fumées</p> <p>bière cidre porter</p> <p>Epicerie</p> <p>LIVRAISON GRATUITE</p>	<p>Nettoyeur tout usage liquide (gachette) FANTASTIK 682 ml. \$1.85</p> <p>Nettoyeur à collet de chemise (gachette) SPRAY & WASH 682 ml. \$1.95</p> <p>Tomates de choix GRAD 540 ml. .85</p> <p>Confiture de fraises GRAD 500 ml. \$1.65</p> <p>Sauce barbecue ou sandwich chaud en enveloppe ST-HUBERT 2/.89</p> <p>Shampooing Cheveux normaux, extra doux, gras AGREE 350 ml. \$2.99</p> <p>Gâteau chocolat, vanille, marbré MC CAIN 19 on. \$1.95</p> <p>Vol au vent (mini) PEPPERIDGE FARM 9.5 on. \$1.45</p> <p>Éclairs au chocolat RICH'S 4 éclairs \$1.59</p>
---	---

<p>Breuvage aux fruits punch, orange, raisin F.B.I. jarre 1.82 li. \$1.05</p> <p>Café moulu en sac GF MAXWELL 454 gr. \$1.99</p> <p>Papier de toilette blanc DELSEY 4 roul. \$1.59</p> <p>Pâtes alimentaires CATELLI macaroni coupé, spaghettini, spaghetti 1 kg. \$1.25</p> <p>Pois verts no. 1 et 2 LESIEUR 398 ml. .79</p> <p>Collation instantané poulet, boeuf, italien GATTUSO 70 gr. .87</p>	<p>Macédoine de choix IDÉAL 540 ml. .61</p> <p>Pâte de tomates GATTUSO 156 ml. 2/.89</p> <p>Poulet désossé NOTRE DAME jarre 400 gr. \$2.79</p> <p>Pâté assorti CORDON BLEU 85 gr. .55</p> <p>Sauce spaghetti à la viande CATELLI 796 ml. \$1.78</p> <p>Sauce aux pommes ALLEN'S jarre 796 ml. \$1.27</p> <p>Glaçage au chocolat ou blanc préparé BETTY CROCKER 470 gr. \$1.49</p>	<p>Mélange à gâteau blanc ou chocolat SUPER MOELLEUX 510 gr. \$1.25</p> <p>Farine ROBIN HOOD 3.5 kg. \$3.09</p> <p>Biscuit Social Thé, feuille d'Érable DAVID cello. 400 gr. \$1.29</p> <p>Savon liquide rose ODÉON 682 ml. .89</p> <p>Mais en crème ou en grains NIBLETS 341 ml. .59</p> <p>Ketchup HEINZ 750 ml. \$1.65</p> <p>Papier mouchoir ass. KLEENEX bte. de 200 .89</p>
---	---	---

FRUITS ET LEGUMES

<p>Raisin vert ALMÉRIA États-Unis \$1.29 lb</p>	<p>Pommes rouges DÉLICIEUSES Colombie Britannique \$1.39 3 lb.</p>	<p>Tomates roses ONTARIO .99 lb</p>	<p>Fraises CALIFORNIE chopine .89</p>
---	--	---	---

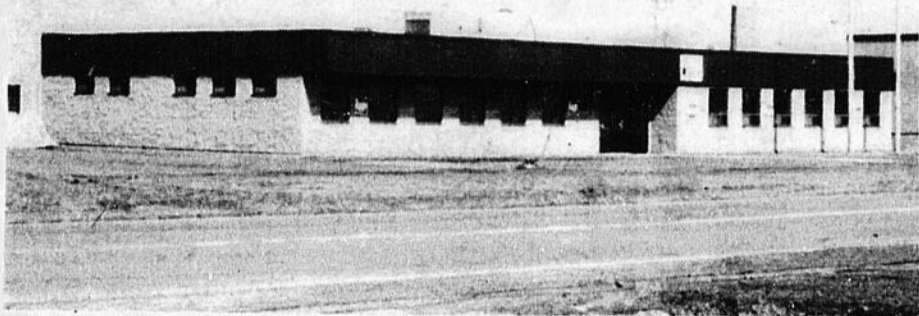
BERTRAND RAINVILLE

214, Sainte-Geneviève
Berthierville Face à l'Église



Mme Françoise Desroches, secrétaire, M. Robert Turcotte, président, et M. Michel Bluteau, vice-président du conseil d'administration du comité organisateur de la fête nationale du Québec, dans la région de Lanaudière.

Photo A.B.



L'ex-usine Berfab est une fois de plus à vendre... mais le "projet Martineau" ne semble pas mort pour autant.

Photo A.B.

L'ex-Berfab transformée en centre alimentaire

Le "projet Martineau" tient toujours

Rejoint au téléphone mercredi avant-midi dernier, M. Réal Martineau, propriétaire du Marché Métro, rue Ibeville, à Berthierville, a confirmé que son projet de convertir l'ex-Berfab en centre alimentaire tient toujours.

"J'ai toujours l'intention de réaliser ce projet", a répondu l'homme d'affaires lorsque questionné par L'Écho. C'est la pose de pancartes "à vendre" sur la façade de l'ex-usine où l'on fabriquait des poteaux métalliques qui a amené L'Écho à s'informer de la situation auprès du principal intéressé.

Par: Alain BELLEHUMEUR

Aux dires de M. Martineau, le projet a tout d'abord été retardé parce qu'il fallait que les autorités municipales procèdent à un changement de zonage dans ce secteur de la ville, le tout devant permettre l'existence de commerces entre la route 138 et le viaduc de l'autoroute 40.

Décembre

M. Martineau avait fait état de son projet en

décembre dernier, lors d'une séance du conseil municipal de Berthierville. C'est à ce moment qu'il avait appris que le zonage devait subir une modification afin de rendre possible la matérialisation de son projet.

Lors de l'entretien téléphonique qu'il accordait à L'Écho la semaine dernière, M. Martineau a laissé entendre que le zonage se voulait maintenant un point réglé, le changement étant chose faite.

Pour l'instant, le projet est en attente. Comme l'a expliqué M. Martineau, cette attente résulte d'une réflexion de la part de ceux qui auront à financer le projet en question. En décembre, ce côté semblait assuré. Près de cinq mois après la visite de M. Martineau au conseil municipal, une réévaluation se veut, semble-t-il, de mise avant de... plonger pour de bon.

À vendre?

Et les pancartes "à vendre" garnissant le devant de la construction? Eh! bien, disons que M. Martineau a investi quelque \$20,000 dans ce qu'on pourrait appeler une option d'achat qui à ce jour est écoulée.

Voilà donc pourquoi le propriétaire de la construction a décidé de "remettre en vente" l'ex-usine "Les produits Berfab". Mais en raison du montant déjà investi dans le projet, on comprend facilement pourquoi M. Martineau tient toujours à réaliser son rêve.

Le "projet Martineau" pourrait donc déboucher dans un avenir pour l'instant indéterminé. Retardé, ce projet n'en est pas pour autant disparu des pensées du propriétaire du marché Métro de Berthierville.

Rappelons, en terminant, que la transformation de l'ex-Berfab en centre alimentaire signifierait un investissement d'environ \$1,5 million. Et un tel investissement demande, bien sûr, réflexion...

Piste d'hébertisme à Saint-Gabriel

Le projet Optimiste accepté par le fédéral et le municipal

par Jean-Guy Pinel

Lancé "in extremis", dans le but de tenter de conserver pour Saint-Gabriel, la subvention de \$47,000 offerte dans le cadre des projets de développement communautaire (DCC), le projet de piste d'hébertisme, a reçu l'approbation, au cours des derniers jours, des gouvernements fédéral et municipal.

Un comité organisateur formé de MM. Guy Comtois ex-président, Jacques Morin, Robert Bibeau, Raymond Gagnon, Réjean Binette, Maurice Armstrong, ainsi que du président Maurice Gagnon et du secrétaire Jean-Guy Pinel, a immédiatement été formé et verra à la bonne marche du projet.

Réunion spéciale

Le conseil municipal a donc tenu une réunion spéciale, jeudi matin, pour étudier, en compagnie des membres de l'exécutif du club, les implications de la municipalité dans ce projet.

Ville Saint-Gabriel fournira le terrain, mais n'aura rien à déboursier. Une fois le projet réalisé, elle deviendra propriétaire des installations qui consisteront en de modules permettant la pratique de différents sports.

Le projet

Le projet consistera à l'érection d'une piste d'hébertisme répartie sur deux parcs de la municipalité, soit près du terrain de baseball et au parc du Domaine. Huit personnes et un directeur de projet trouveront de l'emploi dans ce projet, au cours des prochains mois.

C'est mercredi dernier, que la réponse du bureau de la Direction de l'Emploi, acceptant le projet, a été connue. Le comité organisateur a dû faire vite, puisque les travaux doivent débiter le 3 mai, au plus tard.

S'il y a des déboursés supplémentaires à faire, ils seront absorbés par le Club Optimiste. C'est avec enthousiasme que le conseil a donné son appui à ce projet qui permettra le développement des parcs, surtout en ce qui a trait au parc du Domaine.

Pour les plans, le comité organisateur s'est inspiré de ce qui a été fait ailleurs, en particulier à Saint-Zénon, où le Club



L'exécutif du Club Optimiste de ville Saint-Gabriel a rencontré les membres du conseil de ville, jeudi soir, pour discuter du projet d'une piste d'hébertisme.

(Photo JGP)

Vol de \$7,000 à Saint-Charles

Des jeunes auraient perpétré le crime

(J.-G.P.) Des jeunes garçons seraient les auteurs du vol de \$7,000 perpétré, il y a plus d'un mois, dans l'édifice municipal de Saint-Charles de Mandeville.

C'est ce qu'aurait permis de croire, jusqu'à maintenant, l'enquête menée par la Sûreté du Québec.

De plus, ces jeunes auraient joué de chance le jour de leur vol car ils n'auraient pas su à l'avance que le dépôt n'avait pas été fait, comme à l'accoutumée, ce jour-là.

Petit châssis

Alors qu'au début on se demandait comment les voleurs avaient pu pénétrer dans l'établissement, une étude plus poussée a

permis de découvrir que la serrure d'une petite fenêtre avait été forcée.

Il semble donc que ce serait la voie empruntée par les jeunes voleurs. On croit qu'ils désiraient voler que de la menuiserie et que c'est tout à fait par hasard qu'ils avaient trouvé le "gros lot".

Rappelons que la secrétaire, Mlle Carole Guyot, a expliqué que ce jour-là, surchargée d'ouvrage par les nombreux payeurs de

taxes venus acquitter leur compte, elle avait décidé de remettre au lendemain le dépôt qu'elle faisait quotidiennement à la caisse. Il s'était trouvé ainsi \$7,000 dans le petit coffret où elle range l'argent.

Comme les voleurs s'étaient montrés très discrets, ce n'est qu'en ouvrant le coffret, le lendemain avant-midi, qu'elle découvrit la disposition des précieux billets. On n'avait pas trouvé alors de traces d'effraction.

L'enquête se poursuit et il est possible que quelques arrestations soient faites sous peu.

BERTHIERVILLE
Jacques Labrosse t.d.c. d.d.
DENTUROLOGISTE
 Prothèse: complètes — partielles
 Réparations
 641, Montcalm 836-6876

Me RICHARD DOUCET
 notaire
 836-7222
 691, Montcalm Berthierville
 Cessionnaire du greffe de Me Bertrand Gervais

Berthierville 836-6007
 520, rue Montcalm
MICHEL LACHANCE dd
 Denturologiste
 sur rendez-vous seulement
JOLIETTE 759-2191
 565, Saint-Charles Borromée N.

ALIMENTATION
CENTRE D'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE
 page 5 (1er cahier)
ÉCO — B. RAINVILLE
 page 2 (1er cahier)
MÉTRO
 pages 19-20-21 (2e cahier)
PROVIGO
 encarts
RICHELIEU
 page 22 (2e cahier) et encarts

PERREAU GERALD
VITROPLUS
 20 ANS D'EXPÉRIENCE
 REMPLAÇONS VITRES D'AUTOS POUR
ASSURANCES
 VITRES DE TOUS GENRES
 HUBLOTS TOITS DE VINYLE
 RÉPARATION DE SIÈGES & COUVRE-SIÈGES
 • REMBOURRAGE GÉNÉRAL
 • TOITS DE DÉCAPOTABLES
 • TOITS-SOLEIL
 • FINITION D'INTÉRIEURS DE CAMIONNETTES
 • SERVICE SUR PLACE
756-8161
 SI OCCUPEZ APPELEZ: **756-0200**
 644 ST. THOMAS JOLIETTE

SPÉCIAL TOIT SOLEIL
 15 X 30
\$259⁰⁰
 Installation comprise

Éditorial

Un chef qui "l'a pas"...

Si M. Jos Clark avait été aussi populaire que M. Pierre Elliott-Trudeau, il occuperait encore le fauteuil du Premier Ministre du Canada, de l'autre côté du parquet de la Chambre des Communes, à Ottawa.

Lorsque des sondages sont effectués, portant sur la popularité des partis politiques et des chefs qui les dirigent, les résultats s'avèrent souvent surprenants, mais combien réalistes quand nous regardons ce qui se passe autour de nous, tant à Ottawa qu'à Québec, à l'Assemblée nationale.

En jetant un coup d'oeil sur les chiffres publiés par le bureau du directeur général du financement des partis politiques, tout récemment, nous constatons que le Parti Libéral québécois a vu les contributions qui lui sont versées baisser de façon drastique depuis une année. Imaginez-vous: 10 fois moins de contributions en 1981 qu'en 1980! "Ça donne un coup de poing au plexus solaire d'un parti!", comme dirait le commun des mortels.

En 1980, des reçus étaient donnés à 103,337 personnes ayant versé une contribution à la caisse électorale du Parti Libéral. En 1981, les souscripteurs se chiffraient à 11,049. Toute une dégringolade! N'est-ce pas?

En argent, cela se traduit par \$2,387,000 en '80 contre \$717,600 en 1981; soit trois fois moins de piastres dans la cagnotte libérale...

Durant la même période, le Parti Québécois se maintenait en bonne santé, le nombre de souscripteurs passant de 154,170 à 167,640 pour des montants versés n'accusant qu'un léger recul, soit \$3.6 millions en '80 contre \$3.3 millions en '81.

Le nombre de membres du Parti Libéral a également connu une baisse considérable, passant à 80,000 en '81, des 229,000 qu'ils étaient à l'époque référendaire.

Le rapport du bureau du directeur général du financement des partis politiques, M. Pierre-Olivier Boucher, fait aussi état des

difficultés que connaît le Parti Libéral depuis un an.

Les raisons à énumérer qui pourraient justifier tous ces chiffres sont certes nombreuses. Cependant, en tête de liste, il faut placer un nom: celui du chef Claude Ryan; un chef dont le leadership est de plus en plus contesté, un chef qui, dans le langage courant "l'a pas", un chef avec qui le Parti Libéral ne prendra jamais le pouvoir, du moins tant et aussi longtemps que le Parti Québécois aura à sa tête une personne ayant pour nom René Lévesque, qui jouit, lui, d'une bonne cote de popularité.

Les hautes instances du Parti Libéral songent sûrement à remplacer celui qui ne veut pas avouer être la cause des déboires de la formation qu'il dirige.

L'action devra faire place à la réflexion et à l'établissement d'une tactique car sous la férule de M. Ryan, le Parti Libéral du Québec ne va tout simplement nulle part, ce qui commence à agacer sérieusement de fervents militants libéraux mais qui, à l'opposé, fait le bonheur des forces péquistes.

La politique: ça se traduit par des idées mais pour faire "passer ces idées", il n'y a rien de mieux qu'un chef "populaire". Demandez-le aux libéraux du Québec et à ceux d'Ottawa!

Jean-Paul Plante

Election à Berthierville dimanche

500 électeurs pourront choisir

(A.B.) Dimanche prochain, le 2 mai, les électeurs du quartier numéro six, à Berthierville, devront se choisir un nouveau représentant.

Ces électeurs, ils sont environ 500 à figurer sur la liste électorale de la municipalité, auront à choisir entre Mme Denise Bellehumeur, commerçante, et M. Fernand Giroux, administrateur.

Hôtel de Ville

La période de votation débutera à 9 heures le matin pour se terminer à 18 heures, en début de soirée. Les électeurs du quartier numéro six devront se rendre à l'Hôtel de Ville afin d'exercer leur droit de vote.

Rappelons que Mme Denise Bellehumeur a décidé de se présenter à cette élection partielle afin de compléter le mandat de son époux, M. Charles Bellehumeur, décédé il y a quelques mois.

Pour sa part, M. Fernand Giroux est une personne fort connue à Berthierville et dans l'ensemble du comté de Berthier. M. Giroux a déjà représenté le Parti Conservateur à une élection fédérale. M. Giroux est dans le domaine des

affaires depuis longtemps...

Les électeurs du quartier numéro six seront donc appelés à "parler" dimanche prochain. Leur voix déterminera qui de Mme Bellehumeur ou de M. Giroux viendra compléter l'actuel conseil municipal de Berthierville.

À Saint-Ignace

Pendant ce temps, alors que certains berthelais exerceront leur droit de vote, les gens de l'Île Saint-Ignace pourront savoir s'il y aura oui ou non des élections dans leur municipalité.

Le 2 mai, à Saint-Ignace, sera journée de mises en candidature. Deux postes sont présentement à combler au sein du conseil municipal de l'endroit.

Ces deux "vides" à la table du conseil font suite aux démissions de MM. Octave Saint-Martin et Gilles Farley. Ces derniers occupaient jusqu'à tout récemment, les sièges 1 et 2.

Advenant que deux candidats ou plus se présentent à l'un et/ou l'autre de ces postes vacants, le 9 mai serait journée d'élection à Saint-Ignace.

Jumelage Berthier-Sainte-Foy-La Grande

Six étudiants "établiront le contact"

Une rencontre du "troisième type" se fera fin juin et début juillet, entre des représentants de Berthierville et des citoyens de Sainte-Foy-La-Grande, en France.

Bien sûr, avant la matérialisation d'une rencontre du "troisième type", à l'instar de celle qui se mijote depuis un bout de temps déjà, une rencontre du "deuxième type" (échange de lettres) et une rencontre du "premier type" (la naissance de l'idée d'organiser un jumelage) ont précédé, dans le temps et dans l'espace, ce qu'on peut appeler la prise de contact.

Par: Alain BELLEHUMEUR

Plus précisément, cette prise de contact durera une quinzaine de jours. En effet, du 28 juin prochain au 13 juillet suivant, six jeunes de Berthier agiront, en quelque sorte, à titre d'ambassadeurs et demeureront dans des foyers de Sainte-Foy-La-Grande. Tout ça, dans le cadre du jumelage des villes de Sainte-Foy et de Berthierville.

Corporation du patrioisme

Ce projet de jumelage entre ces deux villes, l'une du Québec, l'autre,

de France, est parrainé par la Corporation du patrioisme de Berthier. D'ailleurs, au sein de la Corporation, un comité de jumelage a été mis sur pied et travaille le dossier en question.

La visite d'étudiants berthelais se voudra donc le premier "contact physique" entre les gens de Berthier et de Sainte-Foy-La-Grande, si on fait exception de "l'expédition" d'un des membres du comité, l'an dernier, à Sainte-Foy, histoire d'établir les liens, de se faire des camarades...

Les Gylaine Lavallée, Marie-Claude Bruno, Miryame Coulombe, Patricia Panfili, Renée Lapointe et Alex Laporte se rendront donc à Sainte-Foy. Au cours de l'été, six jeunes français fouleront le sol berthelais, complétant l'échange et donnant ainsi une suite à cette rencontre du "troisième type".

Pour obtenir les fonds nécessaires à la réalisation du projet, divers moyens ont été envisagés, dont un lave-voiture... ou un lave-auto.

Aussi, le ministère des Affaires intergouvernementales a été approché. On attend maintenant la subvention...

Visites

En France, les jeunes représentants de Berthier auront le bonheur de visiter, entre autres choses, les villes de Sainte-Foy, Bordeaux, Laroche, la région du Périgord, la Vallée de la Loire... et bien sûr, la Ville Lumière, aussi connue sous le nom de Paris...

Un programme sera préparé en prévision de la visite au Québec et à Berthier des six jeunes ambassadeurs français au courant de l'été.

Dans le cadre d'un tel jumelage, un échange du "troisième type" n'empêche cependant pas les autres formes de "rencontres". À l'exemple des échanges de lettres entre la Distillerie Melchers, de Berthierville, et une distillerie de la région de Sainte-Foy-La-Grande...

La visite des jeunes berthelais et la contrepartie des jeunes français marquent vraiment le début du jumelage entre les deux villes. D'autres projets pourraient suivre...



Chronique municipale Berthierville

Par: Alain BELLEHUMEUR

Radar... radar...

Après avoir suivi des cours à cet effet, les policiers municipaux de Berthierville sont maintenant aptes à utiliser le radar dans les rues de la ville.

Plus d'interventions

À la dernière séance des élus municipaux, le directeur du service de police, M. Henri-Paul Laplante, a présenté un rapport trimestriel pour les trois premiers mois de la présente année. Ce rapport fait état de 302 interventions policières en 1982 comparativement à 280 pour les trois premiers mois de l'année précédente.

Code de la route

Le chef Laplante indique également, dans son rapport, que tous les policiers ont participé à un cours intensif d'une journée concernant la mise en application du nouveau code de la route qui est en vigueur depuis le 1er avril dernier. Également, deux policiers ont suivi, avec succès, les coups en techniques de patrouille donnés à l'institut de Nicolet...

La M.I.U.F.

Selon les membres du conseil, aucune plainte n'a été enregistrée à Berthierville concernant la "fameuse" M.I.U.F. qui a tant fait la manchette au niveau provincial. Tant mieux...

Bien heureux!

Le ministère des Transports semble bien heureux de la décision des autorités municipales de la ville de Berthierville se rattachant au système d'éclairage du pont de la Commune. "Nous sommes persuadés que cette prise de position de la part de votre municipalité sera bénéfique aux contribuables de Berthierville, surtout ceux qui utilisent la structure en question à titre de piétons." Ces beaux mots sortent de la plume du directeur adjoint Brien...

À l'étude

À la séance d'avril, les conseillers ont mis à l'étude une demande d'aide financière en provenance de la Corporation du patrimoine de Berthier. Cette demande vise le jumelage de Berthierville avec la ville de Sainte-Foy-La-Grande, en France. Des étudiants berthelais séjourneront une quinzaine de jours en

sol français au cours de l'été. La Corporation cherche divers moyens pour financer ce périple...

Bureau d'enregistrement

L'attaché-politique du ministre de la Justice Marc André Bédard, M. Guy Godreau, avocat, a accusé "réception de la copie de la résolution, adoptée récemment par votre conseil municipal" concernant l'opposition des élus à une éventuelle fermeture du bureau d'enregistrement de Berthier. Juste un accusé de réception...

Hausse de salaire

Le juge de la Cour municipale, dans une lettre, a demandé aux autorités municipales de faire passer son salaire de \$125 à \$150 par mois pour l'année 1982, le tout étant donc rétroactif au 1er janvier dernier.

Rapidement

En terminant, mentionnons que la dernière séance des membres du conseil s'est déroulée en deux temps trois mouvements. Ce soir-là, les Nordiques affrontaient le Canadien, si vous vous en rappelez...

Assemblée... suite de la page 2

Cour supérieure un bref en mandamus pour forcer la municipalité à remplir le contrat.

Suivant les conseils de ses procureurs, la municipalité a donc présenté ce projet d'emprunt, qui sera soumis aux électeurs-proprétaires, le 7 mai, de 19 à 21 heures, à l'école Youville. On ne pouvait dire, samedi, le nombre d'électeurs requis pour qu'un référendum sur cette question soit tenu.

Si un référendum est nécessaire, il aura lieu au mois de juin, à une date non encore déterminée. Si le règlement est refusé, le tout sera remis entre les mains du ministre des Affaires municipales et reviendra probablement devant les tribunaux.

Plusieurs questions se posent dans cette affaire: 1, la municipalité, en 1970 et 1978, avait-elle le droit de s'engager ainsi?; 2, la somme de \$60,000 est-elle suffisante?; si non, où prendra-t-on les autres argents?; 3, existe-t-il des études sur le coût réel des travaux?; 4, quelles seront les conséquences, si le référendum a lieu et qu'il est battu? Des questions auxquelles nous tenterons de répondre au cours des prochains jours.

A SUPER SPÉCIAUX

Du 28 avril au 1er mai

CENTRE D'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

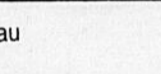
501, Montcalm, Berthierville, 836-6211

VIANDE

RÔTI de veau
dans le soc ou l'épaule  **1.49** lb

CÔTELETTE
de veau (chop)  **2.98** lb

VEAU
haché  **1.99** lb

JARRET de veau  **1.69** lb

GROS pépéroni
ROMA  **1.79** lb

RÔTI de veau
croûpe ou surlonge  **2.89** lb

TRANCHE de veau
dans la fesse  **3.99** lb

ÉPICERIE

VAPORISATEUR
LYSOL parfum de fraîcheur  **1.98**

CAROTTES tranchées de choix
IDÉAL bte 540 ml. **3/1.19**

SAUMON rose
CLOVER LEAF bte 200 gr. **1.29**

POULET désossé
CORDON BLEU pot 300 gr. **1.99**

SPAGHETTI préparé
tomates et fromage
CATELLI bte 540 ml. **2/1.29**

BREUVAGE
COKE bout. 750 ml.  **6/2.59**

THÉ Prior Pack
SALADA bte de 100 sachets **1.69**

FROMAGE tranché
pqt de 24 tranches env. séparément pqt 500 gr. **2.49**

BREUVAGE
ALLENS orange et raisin bte 1.36 li. **.69**

ENDUIT végétal vaporisateur
PAM format 225 gr. **1.79**

JUS de légumes
V-8 bte 1.36 li.  **.95**

ÉPICERIE

COUCHES Pampers
Premier pas bte de 24  **4.39**

NETTOYEUR à tapis en aérosol
GLORY "2" 625 gr. **2.59**

EAU minérale
MONTCLAIR 2 bout.  **1.09**

COCKTAIL de fruits
GRAD bte 796 ml. **1.17**

SAUCE à la viande
pour spaghetti
CATELLI bte 796 ml. **1.55**

SAUCE en enveloppe
FRENCH sachet de 28 gr. **2/.89**

ANANAS tranchés
DEL MONTÉ bte 540 ml. **.79**


MOUTARDE préparé
CONDOR pot 750 ml. **.89**

POMMES de terre frites
régulières ou ondulées  **1.59**
MC CAIN sac 3 lb.

GUIMAUVE
maxi malo blanche
KRAFT sac 500 gr. **.99**

Ça s'en vient très bientôt

ans

SOUPE aux tomates ou aux légumes
AYLMER bte 284 ml.  **3/.85**

FRUITS ET LÉGUMES

FRAISES fraîches
de l'Ontario, Canada no. 1 format 1 chop.  **.89**

TOMATES roses
de serre de l'Ontario Canada no. 1  **.89** lb

POMMES de terre
du Québec sac 20 lb.  **1.79**

BLÉ d'Inde en épi
États-Unis, Canada no. 1  **5/.99**

CÉLERI
États-Unis, Canada no. 1 gros. 24  **.59**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Colloque d'orientation du CLSC-Berthier¹

Les priorités de l'Île Dupas et Saint-Ignace

En vue d'un colloque d'orientation du CLSC-Berthier qui se tiendra samedi, le 15 mai 1982, de 13 à 17 heures, à l'école Saint-Joseph, 770 rue Saint-Viateur, Berthierville, nous vous présentons une série de trois articles relatant les priorités retenues dans chacune des sept paroisses du district de Berthier par les bénévoles des comités locaux consultatifs. Ces priorités, pour la majeure partie d'entre elles, seront discutées en atelier lors du colloque d'orientation où d'ailleurs toute la population est cordialement invitée.

Aujourd'hui, dans ce premier article, nous vous présentons les priorités de l'Île Dupas et Saint-Ignace de Loyola où respectivement six et onze bénévoles ont travaillé durant plus de sept mois pour en arriver à dégager les priorités suivantes:

Transport en commun

Appuis du CLSC-Berthier à la formation et soutien d'un comité ayant pour tâche l'obtention:

- a) Reconnaissance de la Traverse Sorel-Saint-

Ignace comme étant un service essentiel.

- b) Construction d'un traversier brise-glace.
- c) Gratuité totale du service de la traverse.
- d) Augmentation de la fréquence des traversées entre Saint-Ignace et Sorel
- e) Installation sanitaire adéquate et eau potable sur le bateau-passeur.

notre région au Conseil d'Administration de la Société des traversiers du Québec

g) Service d'autobus adéquat desservant les Îles, le tout fonctionnant en coordination avec le service de la Traverse Saint-Ignace-Sorel.

Afin de combler un besoin réellement ressenti dans les Îles, à savoir le

- f) Représentation de

manque de services médicaux surtout en situation d'urgence, il est suggéré que le CLSC-Berthier avec la collaboration des médecins du secteur mette sur pied un service de garde médicale, 24 heures par jour, 7 jours semaine.

- avec projet-piote été-hiver
- e) Pêche sur la glace
- f) Les Rogations

Aide à la jeunesse

Considérant que les enfants et les adolescents sont laissés à eux-mêmes à Saint-Ignace et dans une optique de prévention, il est demandé que CLSC-Berthier avec la collaboration des orga-

Berthier de favoriser la constitution d'un "Comité" ayant la charge de promouvoir la construction d'un HLM à Saint-Ignace de Loyola (environ 20 à 25 logements).

Voilà en substance, les priorités retenues par les bénévoles de l'Île Dupas et Saint-Ignace de Loyola et nul doute qu'au colloque d'orientation du



Le comité local consultatif de l'Île Dupas: on reconnaît de gauche à droite, M. Victor Drainville, Mme Huguette Joly, Mme Marie Laurin, M. l'Abbé Jean-Guy Piette et M. Jean-Marc Ferland, travailleurs communautaire du CLSC.

Piste cyclable

Afin de répondre à un



Le comité local consultatif de Saint-Ignace de Loyola: on reconnaît, de gauche à droite, Mme Bernadette Valois, Mme Thérèse Casaubon, Mme Ghislaine Valois, M. Jean-Marc Ferland, travailleur communautaire du CLSC, M. Paul-Auguste Chevalier et Mme Marie-Jeanne Bacon.

La revue sur glace du club de Berthier

Lorsque les petits font ça comme les grands!

(A.B.) Un autre succès! La revue sur glace du club de patinage artistique de Berthier se qualifie ainsi. Que voulez-vous, lorsque les petits font ça comme des grands, les chances de succès s'avèrent toujours plus que bonnes..



Sur un air de valse, au son de la musique disco, dans des costumes colorés, les membres du club de patinage artistique de Berthier en action, lors de la revue sur glace, un événement qu'il fallait voir, samedi et dimanche dernier.

Photo A.B.

Samedi soir et dimanche après-midi dernier, le club de patinage artistique de Berthier, fortement encouragé par de belles assistances, a fait montre sur la glace du centre récréatif du talent qu'il renferme. Et le résultat a attiré, à plusieurs reprises, les applaudissements.

plement le déplacement. Faut les féliciter! Féliciter ceux et celles qui ont patiné... mais aussi toutes les personnes rattachées, de près ou de loin, à ce succès. La revue sur glace, c'est un bel exemple d'un travail d'équipe bien accompli...

Plusieurs numéros

En tout, les nombreux spectateurs ont eu droit à pas moins de 27 numéros différents au cours de ce spectacle sortant de l'ordinaire. Plusieurs solistes ainsi que de nombreux groupes ont fait valoir leur talent.

Lorsque les petits font ça comme les grands... mais tout en gardant leur fraîcheur d'enfants ou d'adolescents, cela devient presque impossible d'être déçu. Et les membres du club de Berthier n'ont déçu personne les 24 et 25 avril dernier.

Le son, les éclairages, les décors, mais surtout les costumes ont fait de la revue sur glace une réussite. C'est tout à l'honneur des jeunes. Encore une fois bravo. Et à ceux et celles qui ont manqué le spectacle et sa reprise: tant pis!

besoin bien identifié dans les Îles tant sur le plan de la sécurité routière que du loisir en général, il est demandé qu'une piste cyclable soit construite en bordure de la route 158 de Berthierville jusqu'à la Traverse.

Île Dupas sur la carte

Afin de remettre l'Île Dupas sur la carte, il est suggéré de former un "Comité organisateur" patronnant l'ensemble des activités suivantes:

- a) Festivités de la Saint-Jean
- b) Festivités de la Fête de l'Assomption
- c) L'ouverture de la chasse du canard
- d) Circuit touristique

nismes du milieu mette sur pied un véritable Programme-Jeunesse.

Logement social

Considérant la pénurie de logements adaptés pour personnes âgées dans Saint-Ignace et afin de répondre à un réel besoin en ce domaine, il est demandé au CLSC-

CLSC-Berthier, il sera intéressant que vous veniez en discuter en grand nombre.

(La semaine prochaine: les priorités de Saint-Cuthbert, Saint-Viateur et Saint-Barthélemy).

Fondé en 1931, Le Courrier de Berthier est édité par l'Imprimerie Gagné Ltée à Louiseville, Cité Maskinongé.

Bureau à Berthier, 290 rue Laforest, C.P. 689, tél.: 836-6210
à Louiseville, tél.: 228-5532
à Saint-Gabriel, 163, de Lanaudière, C.P. 885, tél.: 835-4235

Président: Jean-Pierre Gagné
Sec.-Trésorier: Claude Gagné
Directeur: Jean-Pierre Gagné

Rédacteur en chef: Jean-Paul Plante
Rédacteur, Berthier: Alain Bellehumeur (836-6082)
Rédacteur, Brandon: Jean-Guy Pinel (835-7832 — 835-7136)

Expansion et correspondants: Claude Gagné

Directeur du marketing: François Normandeau

Publicitaires: Louis Sauvageau
Michel Robert

Tirage: Léopold Croteau

Enregistrement no 0645
Courrier de la deuxième classe
Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec



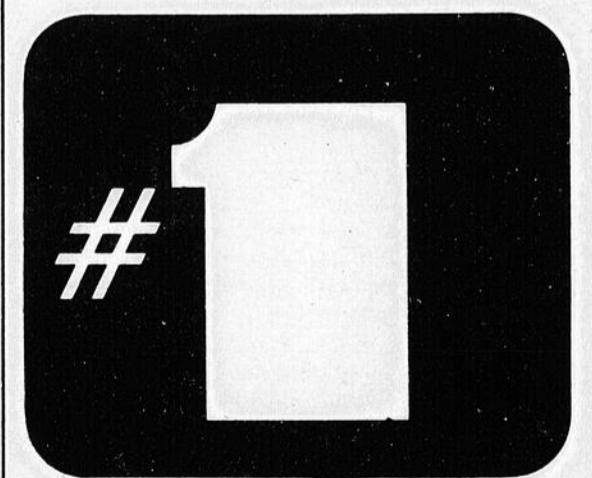
"L'Echo de Louiseville/Berthier" ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.
Défense de reproduire toute annonce, photos, textes sans notre permission écrite. Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

Tarifs d'abonnement: Canada 6 mois \$12.00
Canada 12 mois \$23.00
Camelots: à la semaine.....\$0.50
Autres pays: un an.....\$50.00

NOS CORRESPONDANTS DANS LA RÉGION

PAROISSES	NOMS	TÉLS:
Lanoraie	Mlle Lise Fiset	887-2489
Saint-Charles-de-Mandeville	Mme Rita Lamothe Saint-Martin	835-3510
Saint-Ignace	Mme Claire Desrochers	836-3302
Saint-Norbert	Mme Janine Lapointe	836-4726
Saint-Cuthbert	Mme Marjolaine Houle	836-3810
Saint-Damien	Mme Marie P. Bernachez	835-5820
Saint-Barthélemy	Mme Francine Bédard	885-3243
Lavaltrie	Mme Anita Mousseau	586-1637
Saint-Didace	Mme Lucienne A. Lefrançois	835-7504

l'ami public



CJLM 1350

La radio Inter-Cité de Lanaudière

Règlement des chiens

\$125 d'amende pour le contestataire Camille Provost

M. Camille Provost, dont les contestations du règlement des chiens ont fait l'objet de plusieurs chroniques municipales, a écopé, mardi soir, de \$125 d'amende, après que le juge Denis Gagnon de la Cour municipale l'ait reconnu coupable sous cinq chefs d'accusation.

Bien qu'il n'ait refusé qu'une seule fois de payer la licence pour ses trois chiens, la poursuite avait décidé de le poursuivre pour cinq jours consécutifs. Me Paul Yanakis devait expliquer que la loi l'autorisait à poursuivre pour chaque jour où M. Provost avait refusé de se conformer au règlement et qu'on avait décidé de le poursuivre pour cinq jours, soit du 17 au 23 décembre 1981.

Par Jean-Guy Pinel

M. Provost, qui a dit n'avoir pour tout revenu

les Rentes du Québec, a expliqué qu'il avait refusé de payer les licences au préposé Réal Beauvoyer parce qu'il ne voulait pas faire affaire avec un "menteur". "Je n'avais pas les \$30 et je lui ai dit d'envoyer son compte" a dit le quinquagénaire.

Il les aime...

Montrant une photo de ses chiens au juge, il a ajouté: "Mes chiens, je les aime, et on disait qu'on allait me les tuer. C'est pour ça que j'ai dû être hospitalisé." C'est d'ail-

leurs durant son hospitalisation que son épouse a finalement payé les trois licences.

M. Provost a également dit qu'un avocat lui avait dit: "Débarrasse-toi de ces c... de chiens". "Je pensais qu'un avocat c'était poli" a-t-il ajouté.

La loi, c'est la loi!

En rendant sa sentence, le juge Gagnon a dit qu'il y avait un règlement et qu'il n'avait pas à juger de la justesse du règlement, mais de son application, "Si vous n'avez pas d'argent pour payer les plaques pour votre auto, vous ne pouvez la mettre en circulation. C'est la même chose. Si vous avez les moyens de garder des chiens,

vous devez vous conformer à la loi."

Le procureur de la poursuite, Me Paul Yanakis, avait réclamé une amende de \$50 sur chaque chef. Le juge a dit tenir compte des revenus limités de l'accusé en le condamnant à seulement \$25 d'amende, même si c'était la deuxième fois qu'il passait devant lui. "Dans un tel cas nous devons tenir compte de l'amende totale qu'il aura à payer, et non de l'amende sur chaque offense" a dit le juge.

M. Provost devra donc payer \$125 d'amende et les frais, sinon il devra purger 8 jours de prison.

La preuve

En preuve, Me Yana-

kis avait produit un seul témoin, M. Réal Beauvoyer, qui avait raconté que M. Provost avait refusé de payer les licences, lors de son passage, le 17 décembre. Il reconnaît ne pas s'être rendu à la maison de M. Provost subseqüemment. C'est tout récemment que Mme Provost acquittait le coût des licences.

M. Provost, qui n'était plus représenté par un avocat, disant ne pas en être venu à une entente avec Me Dominique Rattelle, a tenté de discuter avec le témoin, mais chaque fois, le juge est intervenu, demandant à l'accusé de poser des questions. "C'est drôle comment c'est arrangé" a dit le prévenu.

Marcheton aux Îles

"Viens marcher avec nous..."

"Viens marcher avec nous..." Les scouts et les louveteaux des Îles lancent l'invitation. Dans le but d'amasser des fonds devant servir à mettre sur pied un regroupement de Jeannettes, ces deux groupes de jeunes parrainent un marcheton.

Ce marcheton, il aura lieu le samedi, 15 mai prochain. Le départ sera donné face à l'église de l'Île Dupas. Et l'arrivée, 15 Km plus tard (ou plus loin) se fera sur le terrain des loisirs de Saint-Ignace. Les profits ramassés par le biais de ce marcheton serviront donc à ajouter les Jean-

nettes aux scouts et aux Louveteaux déjà existants aux Îles.

Une bonne marche

Bien sûr, dans le but d'amasser des fonds, les jeunes se feront "commanditer" chaque kilomètre parcouru. Espérons que vous saurez les encourager de façon

Par: Alain BELLEHUMEUR

généreuse.

Reste cependant que les jeunes, membres des scouts ou des louveteaux, pourront avoir de la compagnie sur le parcours. En effet, les responsables souhaitent la présence de plusieurs marcheurs. Ces marcheurs pourront donner le montant qui leur plaira pour prendre part à cette bonne marche de santé...

Actuellement, les scouts et les louveteaux des Îles se composent d'environ cinquante jeunes. L'ajout des Jean-

nettes permettra aux fillettes de vivre des expériences similaires à celles vécues par les garçons.

Aux Îles, les scouts portent le nom des "Huards" alors que les louveteaux s'identifient comme étant "Les Cendrés". Dans un cas comme dans l'autre, ces deux mouvements ont choisi des oiseaux des Îles pour s'identifier.

À l'approche de ce marcheton, des responsables ont été nommés. Pour

plus de renseignements, peuvent être rejoints: Mme Céline Aucoin (836-6138), M. Jules Dandonneau (836-3824), M. Éric Fafard (836-4887 le jour ou 836-3750 le soir), M. Maurice Desjardins (836-3017), et M. Maurice Rivest (836-3460).

Alors, "viens marcher avec nous..." Qu'en pensez-vous?

Lancement de la "Semaine du livre", à Lanoraie

Vendredi soir dernier. Le Chalet des loisirs de Lanoraie, théâtre des activités de la "Semaine du livre", a reçu la visite de beaucoup de monde. Des gens qui ont assisté, réjouis, à l'inauguration de cette semaine hors de l'ordinaire...

Débuté le 23 avril dernier, cette "Semaine du livre" à Lanoraie prendra fin le 1er mai prochain. Un ruban symbolique a été coupé par les maires

de Lanoraie, MM. Laroche et Asselin, marquant ainsi le départ de cette belle aventure.

Suite à la page 8



Auteur du thème de cette "Semaine du livre" ("Livres moi ton secret"), Mme Lise Fiset a reçu une gerbe de fleurs des mains de Mme Claire Desmaris, l'une des responsables de la bibliothèque municipale. Il est à noter que Mme Fiset est la courriériste de l'Écho à Lanoraie.

Photo A.B.



Responsable du comité de la bibliothèque, Mme Marie Asselin a reçu un souvenir de la part des deux municipalités de Lanoraie. Les maires Laroche et Asselin lui ont remis...

Photo A.B.

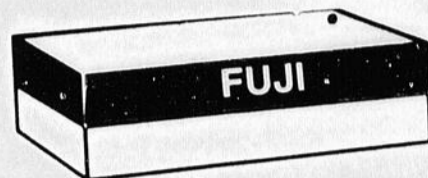


Mme Michèle de Laplante, auteur de "La Femme verte", un recueil de poèmes, a accepté de "lancer" son oeuvre récente lors de la soirée d'ouverture de la "Semaine du livre" de Lanoraie, vendredi dernier. M. Jean-Louis Le Scouarnec, auteur, a présenté Mme De Laplante qui réside depuis maintenant six ans à Lanoraie.

Photo A.B.

GRATUIT

Obtenez un film
OU
le double de vos photos



avec chaque développement

Service rapide
Finition 24 heures

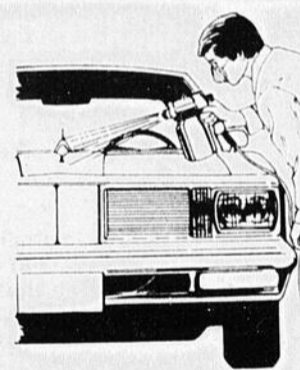
Une habitude
à développer!

click-click

A BERTHIER C'EST:
CAMERAB

497, Montcalm, Berthierville, 836-2744

AVEZ-VOUS EU UN ACCIDENT?



LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER
836-4546

Personnel qualifié — estimation gratuite

SPECIAL
du printemps

Peinture complète
toutes voitures

\$399

Spécialité:
Automobile
importée

changement de couleurs et réparation non compris

ATELIER DE DÉBOSSELAGE ADAM Enr.

André et Roland Adam

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8:00 à 17:00 heures
Le soir sur rendez-vous à 836-4879 ou 836-4229

290, rue De Lévis, Berthierville

Chez les Berthelais

Commandite de



UNIPRIX

RAYMOND LAREAULT
836-3733

Livraison gratuite

Bientôt le déménagement

Le CLSC Berthier déménagera bientôt. La semaine dernière, un coup de fil au directeur général de la boîte nous a permis d'apprendre que les travaux de construction des nouveaux locaux du CLSC allaient bon train et que l'échéancier sera vraisemblablement respecté. Le CLSC prendra normalement possession de ses nouveaux locaux, rue Notre-Dame, lors de la première semaine de mai, soit dans quelques jours. Au CLSC, il semble que la première semaine de mai servira à l'installation. Le CLSC Berthier reprendra donc pour de bon ses activités à l'occasion de la seconde semaine de mai...

L'évaluation

Au CLSC Berthier, le mois d'avril a été celui de l'évaluation. L'évaluation à tous les niveaux. Les différents départements du CLSC berthelais font le point en avril, le tout en prévision du colloque d'orientation du 15 mai prochain. De l'administration aux bénévoles, en passant par les employés, le dossier "évaluation" n'a pas épargné personne.

Ouais!

Gladys: — Comment! Tu as acheté cette Rolls-Royce il y a seulement quinze jours et tu veux déjà la vendre?

Marie-Chantal:

— Que veux-tu! Le cendrier est plein.

En jaune

Les berthelais voient maintenant leur soirée "en jaune" depuis que l'Hydro-Québec a procédé au changement des "lumières" qui éclairent Berthierville "by the night"...

Au microscope

Un grand savant est penché sur un microscope électronique. Il est en train de suivre les évolutions de virus minuscules. Et tout d'un coup, il siffle entre ses dents:

— Oh! là là... Qu'est-ce qu'on va rigoler! Le mari vient d'arriver sans avertir...

La Cannerie

La pièce de théâtre "Du bois sec dans les roues" devant être jouée à Berthierville a été reportée à une date indéterminée. Cette pièce du Théâtre La Cannerie avait été réservée par l'Association des handicapés du secteur Berthier. Ce n'est sans doute que "pièce" remise...

Bientôt

Il ne reste seulement que 39 jours avant la tenue de la cinquième édition du Bertho-Courons... Si ce n'est pas encore fait, c'est en plein le bon moment pour sortir vos espadrilles...

Qui ???

Qui remplacera le conseiller Charles Belhumeur, décédé il y a quelque temps, au siège numéro six de la table des membres du conseil municipal de Berthierville? Mme Denise Belhumeur? M. Fernand Giroux? La réponse sera connue dimanche soir prochain. Faites vos jeux!

Pour le changement

Les choses ont beaucoup changé en Union Soviétique. Des experts russes ont parcouru l'Occident en tous sens pour trouver des idées qui per-

mettent d'améliorer le confort et les plaisirs du citoyen soviétique. Et le ministère des Loisirs a même décidé d'ouvrir à Moscou une boîte de nuit avec striptease! Mais au bout de trois mois, le directeur de ce cabaret se désespère:

— Je ne comprends pas! Nous sommes dans la rue la plus passante de Moscou. On sert aux clients du vrai caviar et même du champagne de Paris. Les prix sont tout ce qu'il y a de plus abordable. Et la salle est tout le temps vide. C'est une catastrophe! Pourtant, on ne peut rien reprocher à nos stripteaseuses. On les a triées sur le volet. Elles ont toutes leur carte du parti depuis 1930...

Le point

Demain, le 29 avril, au Chalet des loisirs de Berthier, en après-midi, les responsables de l'Association des personnes handicapées du secteur Berthier donneront une conférence de presse afin de faire le point sur les dossiers "accessibilité", "information" et "intégration".

Exposition... Exposition...

N'oubliez pas l'exposition de l'Association des personnes handicapées du secteur Berthier. Cette exposition aura lieu les 4 et 5 mai prochain, à la salle paroissiale de Berthier. Les membres de l'Association mettront alors en vente les pièces artisanales exposées. Venez voir!

Bien content

Bénévole de l'année à Berthier, l'ami Pierre Roy (tout comme l'ensemble des bénévoles des autres municipalités) a fort goûté le "souper des bénévoles" de L'Écho la semaine dernière (dans le cadre d'un souper du club Optimiste de Saint-Gabriel). Bien content, Pierre tient à remercier ceux et celles qui ont voté pour lui. Nul doute que Pierre poursuivra avec encore plus d'acharnement son travail auprès des scouts et au niveau de la Commission des loisirs de Berthier...

Au restaurant

Deux bons copains sont entrain d'achever un dîner presque royal dans un grand restaurant du vieux Montréal. Ils ont bouffé une croustade de fruits de mer, du foie gras, un cuissot de chevreuil, une omelette norvégienne. Ils ont bu trois bouteilles du meilleur champagne. Maintenant, l'un d'eux s'essuie lentement la bouche avec sa serviette et il appelle le maître d'hôtel, en réfrénant une grande envie de rire:

— Vous nous ferez des additions séparées... Moi, je lave et mon ami essuiera!

L'hôtel Windsor...

Le bénévole de l'année à l'Île Dupas, Maurice Desjardins, cherchait l'hôtel Windsor, la semaine dernière, à Saint-Gabriel. Le souper-récompense se déroulait plutôt à l'hôtel Royal. Heureusement, l'ami Maurice a trouvé le bon endroit... avant le début du repas.

Ouais!

Une fille en mini-jupe dit à une de ses copines:

— Le danger, tu comprends, avec ces gars qui te font des avances, c'est qu'après, tu peux avoir un retard!

Lancement...

suite de la page 7

Par Alain Bellehumeur

Organisée par le comité de la bibliothèque municipale de Lanoraie, cette "Semaine du livre" se veut une première dans la région. Cette semaine particulière qui, à vrai dire, "s'étire" sur neuf jours souligne les cinq années d'existence de la bibliothèque de Lanoraie.

"La Femme Verte"

Lors de la soirée d'ouverture, outre la coupe du traditionnel ruban, un vin d'honneur et le lancement d'un recueil de poèmes, "La Femme Verte", de Michèle de Laplante (auteur de Lanoraie) ont rehaussé l'événement. À l'intérieur du centre des loisirs, situé rue Louis-Joseph Doucet, les visiteurs qui s'y rendront d'ici la clôture de cette "Semaine du livre" pourront prendre part à différentes activités et admirer différents volumes. Aussi, le poète et conteur Louis-Joseph Doucet (1874-1959) de Lanoraie "occupe" une place importante de l'exposition. Figure importante de Lanoraie, cet auteur n'a pas été oublié...

Samedi dernier, c'était journée des jeunes. Un film a été présenté en après-midi. Un autre film, celui-là d'Ambroise Lafortune, a retenu l'attention dimanche dernier.

C'est pas tout...

Lundi soir, l'auteur Antonine Maillet et ses oeuvres figuraient au tableau d'honneur des responsables de cette "Semaine du livre". Film sur la vie de l'auteur, film sur la Sagouine et animation se retrouvaient alors au menu.

Hier (mardi), la soirée de la Société historique de Lanoraie a permis aux visiteurs de voir une exposition se rattachant à des auteurs qui ont eu un temps d'attache à Lanoraie.

Ce soir (mercredi), c'est la soirée Victor Hugo. Demain, jeudi, les écoliers auront leur jour-

née. Il y aura alors des visites de la bibliothèque municipale.

Mini salon du livre

Le 30 avril, un "happening" musical et poétique ouvert à tous les poètes, musiciens et "conteurs" de la région prendra place au centre des loisirs à compter de 20 heures.

Et le 1er mai, cette "Semaine du livre" se terminera par un mini

salon du livre où on pourra acheter et vendre des livres usagers. Des kiosques de livres à prix d'abbaye et de "best-sellers" pourront être visités à cette occasion.

"Livre" moi ton secret... Le thème de cette semaine spéciale, l'oeuvre de Mme Lise Fiset, vous invite à venir découvrir les secrets que renferment le centre des loisirs...

Saint-Charles-de-Mandeville

Mme Rita Lamothe Saint-Martin

Train marial

En l'honneur du 65e anniversaire des apparitions de la Vierge de Fatima, tous les amis de notre Mère du ciel sont invités à participer à une expérience spéciale: un train marial composé de plus de 25 autobus qui feront le tour de l'Île de Montréal à partir de la Chapelle de la Réparation en priant et en chantant des louanges à Marie. Date: samedi, le 29 mai. Départ du terrain de stationnement 8h30. Coût \$8 aller et retour dans un autobus confortable. Pour le dîner, vous pouvez apporter votre lunch ou profiter d'une cantine. Réservez vos places dès maintenant en appelant 835-2033, à l'heure du souper ou, après, 20 heures, durant le jour à 835-5102 ou encore chez Mme Brûlé: 835-7820.

Maison du Pardon

Soeur Florence Lamarche, s.s.a. de Saint-Gabriel organise une journée de prière et de réflexion à la Maison du Pardon de Sainte-Angele de Laval (Nicolêt) mardi le 11 mai de 9 à 16 heures. Pour réservations: 835-3231 (durant l'avant-midi) 835-4788 (durant l'après-midi).

Projet Touche-à-tout

Pour les personnes défavorisées handicapées, âgées, possibilité de faire réparer des fenêtres, portes, meubles en ne payant que le coût des matériaux de remplacement. "Touche-à-tout" est ouvert du lundi au vendredi, de 8 à 17 heures. Les responsables sont situés au 1621, 4e rang à Saint-Gabriel (chez le vendeur de machines agricoles).

GINETTE POIRIER,
secrétaire

LISE TEXTILES

Lingerie et mercerie pour toute la famille

NOS PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION

Toiles de toutes grandeurs en magasin
151, Iberville, Berthierville. 836-4177



Sur rendez-vous: 836-7227

Jacelyn Savoie

OPTOMETRISTE

Examen de la vue — Verres de contact
Rééducation visuelle

494, MONTCALM, BERTHIERVILLE, QUE.

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE BERTHIERVILLE

Germain Lefebvre, O.D.-Christian Piette, O.D.

OPTOMÉTRISTES

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES & VERRES DE CONTACT

484, Frontenac Sur rendez-vous
Berthierville Tél.: 836-4746



Nouvel exécutif

Le Club Optimiste de Berthierville a maintenant un nouvel exécutif pour la saison 1982-1983.

Sur la première rangée, dans l'ordre, MM. Michel Therrien, secrétaire; Alain Parent, vice-président; Louis-Jacques Sylvestre, président; et Réal Vézina, vice-président.

Debout, les directeurs, MM. Claude Rocheleau et Richard Giroux; le président ex-officio, M. Rosaire Barthe; MM. Robert Giroux et Roger Piché, directeurs. Absent au moment de la photo, un autre directeur, M. Michel Gaboury.

Saint-Charles-de-Mandeville

Plan d'urbanisme (Résumé)

BENDWELL
& Associés Ltée.



AVIS

Le plan d'urbanisme, dans sa version intégrale, est disponible pour consultation au bureau municipal.

Le plan d'urbanisme est entré en vigueur le 25 février 1982.

Le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Charles-de-Mandeville a adopté, par règlement, le plan d'urbanisme, tel que soumis par la firme Bendwell & Associés Limitée, lors de la séance régulière du 8 février dernier. Rappelons qu'une assemblée publique de consultation eut lieu le 18 janvier, et que le plan fut publié intégralement dans ce journal, le mercredi 30 décembre 1981.

Le présent résumé traite des grandes orientations et des grandes affectations du sol.

LES GRANDES ORIENTATIONS

1) Une structuration du milieu urbanisé

La première grande orientation vise à structurer le milieu urbanisé, en prenant en considération l'occupation actuelle du village et les contraintes à l'urbanisation. Des espaces seront prévus à des fins résidentielles, commerciales, industrielles, publiques et espaces verts. L'intégration et l'harmonisation entre ces espaces permettront d'en arriver à un aménagement des plus rationnels dans un cadre de vie fort intéressant.

2) Une accentuation du développement récréatif

Une des tendances antérieures du développement de Saint-Charles est axée sur la récréation extérieure. Deux avenues de développement prendront forme à court et moyen terme.

La villégiature perpétuera son élan du passé en consolidant les secteurs existants et en créant ou en favorisant le développement de nouveaux secteurs. Un projet de nature collective, axé sur la récréation en plein air, pourra être articulé à proximité du Lac Maskinongé.

3) Une consolidation de l'espace agricole et forestier

La municipalité se fixe comme troisième orientation de favoriser la consolidation de son espace agricole, de concert avec la loi sur la Protection du Territoire Agricole. L'espace forestier qui ne recevra pas d'infrastructures touristiques ou agricoles sera consacré à cette fin.

4) Un développement avec un réseau d'aqueduc

Un réseau d'aqueduc dessert actuellement la presque totalité des résidences du village. Le développement domiciliaire impliquera l'extension du réseau. Par contre, aucun réseau d'égout n'est prévu dans le développement de Saint-Charles.

LES GRANDES AFFECTATIONS DU SOL

1) Trois secteurs de développement résidentiel

Sauf pour consolider les tendances passées le long des rues existantes, les futures résidences permanentes de Saint-Charles pourront s'orienter vers l'un ou l'autre des trois principaux secteurs de développement, greffés au village. Un premier secteur se situe au nord-est, borné par la zone d'affleurements rocheux et par la zone agricole permanente.

Un deuxième secteur est localisé au sud-ouest du village. Moins important que le premier en termes

d'unités d'habitation, ce secteur n'en constituera pas moins un milieu de vie intéressant, situé à proximité des équipements communautaires éventuels.

Un troisième secteur de développement résidentiel apparaît à l'ouest du village, entre la rue Desjardins et la zone de protection des berges de la rivière Mastigouche.

Deux autres secteurs serviront de réserve et d'expansion au village. Le secteur de réserve correspond à la zone d'affleurements rocheux au nord-ouest. Des habitations pourraient s'y implanter, si des études précises sur la nature du sol et la possibilité d'installer des systèmes d'alimentation en eau potable et d'épuration des eaux usées en démontrent la faisabilité. Le secteur d'expansion dans une phase de long terme occuperait le sud-est du village. L'aménagement pourra démarrer lorsque 60% des lots des trois secteurs de développement seront construits ou en construction.

Les maisons unifamiliales isolées constitueront le type d'habitations qui caractérisera les noyaux de développement du village. Le réseau d'aqueduc desservira toutes les nouvelles résidences et son extension prévoiera l'occupation résidentielle future, afin de conserver une capacité de distribution adéquate. Dans le deuxième secteur de développement, les maisons mobiles formeront une zone homogène (sauf pour les lots acquis), alors que les maisons jumelées et en rangée seront autorisées dans une autre zone.

Les maisons bifamiliales et trifamiliales seront autorisées dans le noyau d'activités centrales d'occupation mixte résidentielle/commerciale. À l'extérieur du village, des résidences unifamiliales pourront s'implanter le long des chemins publics existants.

2) Vocation commerciale

Le cœur du village s'avère le noyau d'activités centrales, où se retrouvent des commerces, des résidences, des bâtiments publics et quelques petites industries. Outre les bâtiments publics (école, église, édifice municipal) qui formeront des zones institutionnelles, une vocation commerciale/résidentielle caractérisera le village.

Comportant actuellement une bonne partie des commerces identifiés, cette zone partiellement commerciale sera appelée à desservir l'ensemble de la municipalité en services commerciaux variés. Les types d'habitation qui composeront la zone mixte correspondront à de l'unifamilial, du bifamilial et du trifamilial.

À proximité du Lac Maskinongé, l'Aéroport Mandeville et le camp de vacances Orelida Marian recevront une affectation de récréation commerciale extérieure. À la jonction de la 20e Avenue et du Rang Saint-Augustin, un espace commercial d'environ 3,5 hectares pourra accueillir des commerces routiers (stations-service, restaurants, etc.) ou des commerces en vue de répondre aux besoins de la clientèle touristique du secteur.

3) Espaces institutionnels

Les deux écoles primaires et l'église seront affectées zone institutionnelle. L'édifice municipal et les équipements annexés deviendront une autre zone institutionnelle, qui pourra être agrandie sur la totalité des lots sur lesquels s'exercent déjà ces usages. Cette zone comprendra un espace (environ 2,8 hectares)

afin d'accueillir les futures implantations de bâtiments publics destinés à l'ensemble de la communauté, et un deuxième espace (environ 2,3 hectares) réservé à des fins d'espaces verts.

Un espace vert desservira aussi le secteur de développement résidentiel au nord-est.

À l'extérieur du village, une zone institutionnelle caractérisera un éventuel projet d'aménagement récréatif, avec accès sur le Lac Maskinongé.

4) Espace industriel

Outre le terrain occupé par l'industrie Tréco Division Birchwood qui recevra une affectation industrielle de consolidation, un autre espace industriel (environ 11 hectares) est nécessaire afin de desservir les nouvelles industries qui s'établiront sur le territoire de Saint-Charles. Il sera localisé au sud-ouest du village, à proximité de la jonction entre la 20e Avenue et la 21e Avenue. Il accueillera des industries légères et de nuisance limitée, les commerces de gros, les usages semi-industriels et les bâtiments d'utilités publiques.

5) Projets de développement récréatif

A) La villégiature

Les Lacs Maskinongé, Mandeville, Dégny, Long, Héneault et la Rivière Mastigouche ont été jusqu'à présent les sites d'implantation de bâtiments de villégiature. Cette tendance sera maintenue à l'intérieur d'une zone de protection de 300 mètres à partir de la ligne du rivage des lacs et de 100 mètres dans le cas de la rivière Mastigouche. Le Lac Maskinongé fera exception dans la mesure où la majorité du Rang Saint-Augustin recevra l'affectation de villégiature. Dans le cas des lacs Dégny et Mandeville, seuls les secteurs ne faisant pas partie de la zone agricole permanente de la Commission de Protection du Territoire Agricole, seront affectés à cette fin. Le Lac à l'Île pourra aussi accueillir des bâtiments de villégiature.

L'examen du territoire municipal montre qu'il existe un certain nombre de lacs susceptibles d'être aménagés: Noir, Champagne, Prescott, Vaillancourt, Petit Lac Long, Lac Croche, Paul, Francis, Bonneterre, A Proximité de Bonneterre. La détermination de zones propices à la villégiature autour de ces lacs se veut indicative à des fins d'aménagement. Aucune prescription réglementaire ne viendra obliger ou restreindre l'utilisation de telle partie de lac. Les bâtiments de villégiature pourront s'implanter dans la zone de protection. Dans toutes les zones où la villégiature est autorisée, les résidences permanentes seront permises le long des chemins publics existants.

B) Un projet d'envergure municipale

Un territoire (environ 5,7 hectares) dans le Rang Saint-Augustin, avec accès sur le Lac Maskinongé, pourra recevoir des projets récréatifs sous initiative municipale. L'accès au lac, le caractère naturel du site, la desserte routière adéquate militent en faveur de cette affectation. Le site accueillera tout projet de récréation de plein air, tels la détente familiale, les sentiers de randonnées, les aires de pique-nique, les aires de camping, etc.

6) Vocation agricole

Les secteurs inclus dans la zone agricole permanente seront consacrés comme ayant une vocation agricole. Les pratiques agricoles qui caractérisent

ces secteurs, surtout ceux à proximité du Lac Mandeville, seront favorisées de concert avec la loi sur la Protection du Territoire Agricole. Les résidences unifamiliales seront permises le long des chemins publics existants.

7) Zones de protection

A) Protection des berges

Étant donné le phénomène d'instabilité des berges de la Rivière Mastigouche, et aussi de la Rivière Maskinongé, une zone de protection évitera une utilisation des berges capable d'accroître le mouvement d'instabilité, et amener des conséquences néfastes tant sur le plan physique que sur le plan social. Une zone de protection, d'une largeur correspondant à 2 fois la hauteur du talus sera instaurée dans le côté concave des méandres, et toute construction y sera interdite. Dans le secteur du village, la zone de protection s'établira à 50 mètres.

B) Protection des lacs et cours d'eau

La zone de protection aura 300 mètres autour des lacs et 100 mètres le long des rivières.

Le Lac Creux, qui alimente le réseau d'aqueduc municipal, recevra une protection spéciale. Cette zone de protection intégrale s'étendra jusqu'à la ligne de crête du bassin tributaire du lac.

C) Zone inondables

Dans la municipalité de Saint-Charles, certaines zones sont inondables. Elles se localisent autour du Lac Maskinongé avec une cote de niveau au-dessous de 145,48 mètres (zone d'inondation de 20 ans) et au-dessous de 145,63 mètres (zone d'inondation de 100 ans). Des mesures viendront protéger les nouveaux résidents à proximité de ces zones contre les dangers d'inondation. Les constructions seront interdites dans les zones sujettes à des inondations régulières: des normes de construction régiront les implantations à proximité de ces zones.

8) Vocation forestière

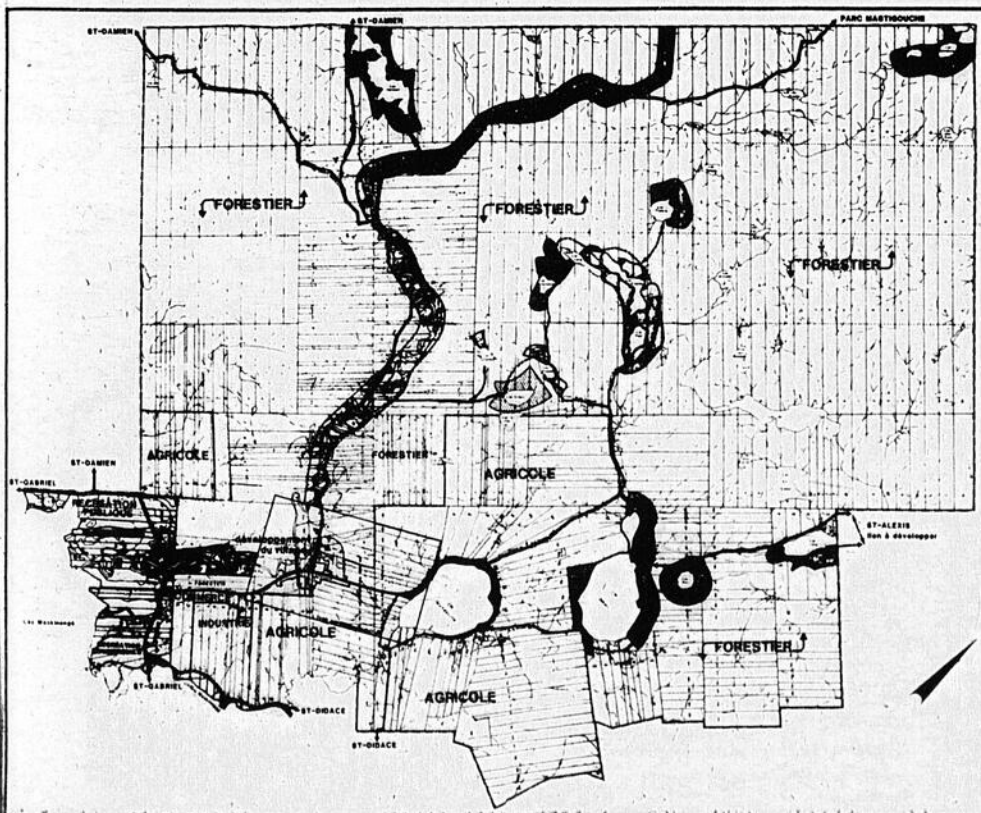
Le territoire résiduel est celui qui ne fait pas partie de zones d'aménagement à des fins résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles, récréatives, agricoles et de protection. Il aura une vocation forestière. Les activités relatives à l'exploitation forestière seront autorisées. Les résidences unifamiliales seront permises le long des chemins publics existants.

9) CONCLUSION

Les grandes affectations du sol constituent les éléments importants, car elles définissent l'aménagement futur de la municipalité. La réglementation d'urbanisme viendra garantir que les intentions du plan, concrétisées par suite d'un long processus politique, seront respectées.

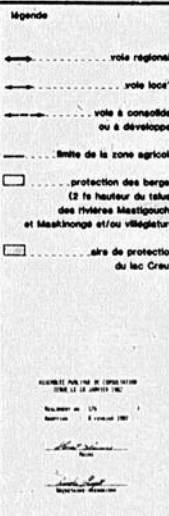
Le plan d'urbanisme aura pour effet d'orienter les interventions des divers agents sur le territoire. L'articulation des efforts conduira la municipalité dans un stade de développement, pas nécessairement intensif, mais harmonieux et soucieux d'un équilibre entre les diverses fonctions d'aménagement.

Le développement doit se faire selon un ordre, qui évitera une pression excessive sur l'administration municipale.



ST-CHARLES DE MANDEVILLE

PLAN D'URBANISME



DENSITÉ D'OCCUPATION AU SOL				
TYPES DE BÂTIMENTS	LOCALISATION	DENSITÉ MAXIMUM (Unités/hectare)	SUPERFICIE MINIMUM (Mètres carrés)	AQUEDUC
Résidences unifamiliales permanentes	A) Zones de développement et de consolidation, zone de réserve au sud-est, zone mixte commerciale/résidentielle.	6.7	1 500	A
	B) Zones de villégiature, agricoles et forestières sur chemins publics existants; zone de réserve au nord-est.	6.7	1 500	si A
	C) Aires de protection des lacs et cours d'eau.	3.3	3 000	sans A
Résidences unifamiliales saisonnières	A) Aires de protection des lacs et cours d'eau	5.4	1 860	si A municipal
	B) À l'extérieur des aires de protection	2.5	4 000	—
Maisons mobiles et en rangée	Zone de développement	6.7	1 500	A
	Zone de développement	6.7	3 000 - 4 500	A
Maisons bifamiliales et trifamiliales	Zone mixte commerciale/résidentielle	6.7	3 000 ou 4 500	A
	Zone de développement	6.7	1 500	si A sans A
Commerces	A) Zone mixte commerciale/résidentielle	6.7	1 500	A
	B) Zones hors du village	6.7	1 500	si A sans A
Institutionnels	Zones institutionnelles	4	2 500	A
	Zones industrielles	3.3	3 000	—
Industries	Zones industrielles	5.4	1 860	A
	Zones industrielles	3.3	3 000	—

Note: Aucune mesure de densité ne s'applique aux espaces verts, au projet récréatif d'envergure municipale, aux usages agricoles et forestiers.

"Les Mini de Gabriel"

RAYMOND BRUNET & JACQUES CHAMPOUX
PHARMACIENS
140, RUE DEQUOY, VILLE SAINT-GABRIEL
835-4774 — 835-4275

par Jean-Guy Pinel
Commandite
UNIPRIX
Agent "LAURA SECORD"



Les "Vieilles jambes" ont fêté, samedi

Tout comme ils l'avaient démontré au cours de la saison, les joueurs de hockey de la ligue des "Vieilles jambes" de Saint-Gabriel n'avaient pas tellement de respect pour leur nom. Sur la piste de danse de l'hôtel Royal, les vieilles jambes étaient rares. On en a profité pour honorer divers joueurs des quatre équipes. Ont été choisis joueurs les plus gentils hommes et les plus utiles: Gaétan Préville et Jacques Sarrazin du Manoir du Lac; Réjean Baril et Alain Corriveau de l'UAP; Serge Roberge et Michel Corriveau de l'hôtel Royal ainsi que Jules Saint-Jean et Jean-Guy Sarrazin de l'équipe de la paroisse. Cette dernière équipe a remporté le championnat de la saison alors que l'hôtel Royal remportait les séries éliminatoires. **Alain Corriveau** a été le meilleur compteur, **Luc Desjardins** le meilleur défenseur et le meilleur gardien a été **Michel Corriveau**. **Richard Charbon-**

neau s'est mérité le trophée comme meilleure recrue. Le meilleur joueur des séries a été **Jean-Claude Beauchamp** de l'hôtel Royal.

Il y avait tellement de "pep" à cette soirée que le représentant Molson, **Claude Brissette** n'a pu s'empêcher de dire: "Saint-Gabriel est le plus beau territoire de mon agence".

Pierre Bédard sera fêté jeudi soir

C'est demain soir, jeudi, que **Pierre Bédard**, ex-président du Festival du lac Maskinongé, sera fêté par ses amis, lors d'une réception qui se déroulera au Manoir du lac, à ville Saint-Gabriel. On en profitera pour lancer officiellement le club des **Commodores**, une nouvelle source de financement pour les régates de 1982. Plusieurs avantages sont offerts aux membres de ce club exclusif, tels qu'une soirée spéciale prévue pour le 20 août, visite au "pitt" lors des régates, accès au salon des Commodores durant les régates, bulletin d'information et réduction sur plusieurs ser-

vices. On espère que 1500 personnes adhéreront à ce club.

Mini-Optimiste

Souper régulier, ce soir, au restaurant 239... Le président **Maurice** sera de retour... **Jacques Morin** et **Serge Larin** sont à organiser un tournoi de golf et vous donneront plus de détails... On vous fournira également des détails sur le projet de piste d'hébertisme que le club vient d'obtenir...

Touche à tout peut vous aider

Vous êtes une personne âgée, handicapée ou défavorisée, "**Touche-à-tout**" peut vous aider à faire des réparations à votre mobilier qui aurait besoin d'un peu de sablage ou de vernis ou tout simplement être réparé. On ne vous chargera que les matériaux de remplacements si vous allez porter vos meubles, du lundi au vendredi, de 8 à 17 heures, au 1621, 4e rang, à Saint-Gabriel. On peut même faire du décapage pour un prix minime. Parmi les quatre responsables du projet, il y a une personne qui s'y connaît

en horticulture, ayant suivi un cours à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe. Elle peut vous conseiller pour vos plantes d'intérieur. Il s'agit d'un projet de Développement communautaire. On peut appeler la secrétaire, Mme Ginette Lacoursière, à 835-2872.

Inauguration du Centre de vêtements communautaire

M. **Édouard Desroches**, ayant obtenu un autre projet de Développement communautaire, pour son Centre de vêtements communautaire, l'inauguration officielle se fera samedi prochain. Le député **Antonio Yanakis** sera présent, ainsi, espère-t-on, que les membres des conseils municipaux de Saint-Gabriel et l'exécutif de la **saint-Vincent-de-Paul**. C'est cet organisme qui a servi à M. Desroches pour obtenir le projet d'une durée d'un an. On sait que ce Centre reçoit le linge usagé qu'on veut bien lui donner, le lave, le reprise s'il y a lieu, et le remet en vente pour un

prix modique. Il est situé dans l'annexe de l'Hôtel de Ville, rue Michaud. C'est le second projet consécutif qu'obtient **M. Desroches** pour son centre.

Nouvelles de la polyvalente Bermon

Dans le succès remporté par nos représentants dans le concours inter-écoles, il faut signaler le travail des professeurs, Mme **Réjeanne Allard** et MM. **Paul Pelchat** et **Jean-Guy Branchaud** qui avaient préparé notre équipe. Il faut également souligner le travail des élèves qui se sont entraînés comme substitués soit: **Mario Charest**, **Luc Dandeneau**, **Martin Lavallée**, **Sylvain Champagne** et **Laurier Lajoie**.

Le film de science-fiction présenté, le 6 avril dernier, a enchanté certains et déçus d'autres. Mais tous ont passé un bel après-midi. Espérons que les amateurs de film de science-fiction en ont profité.

Votre journaliste étudiante: Maryse Lafrenière.

Surplus à la Caisse populaire

C'est hier soir, lundi, que se déroulait, au cinéma Brandon, la présentation du 37e rapport annuel de la Caisse populaire Desjardins de Ville Saint-Gabriel. Malgré le contexte économique difficile, l'année financière s'est quand même terminée avec un surplus de \$114,049, soit une augmentation de \$20,000 sur le précédent exercice financier. L'actif de la caisse a dépassé, au cours du dernier terme, les \$20 millions, soit une augmentation de \$3 millions. Cette augmentation, elle va pratiquement toute la chercher chez les institutions et corps publics, financement qui ne sont permis que depuis l'an dernier, soit depuis la création de **Caisse centrale**. Les prêts sur les automobiles et maisons ont diminué de près de 50%.

Dans notre prochaine édition nous vous ferons connaître les commentaires du président et

directeur-gérant sur la situation de la ciasse.

Mini-rapido

La direction de la ligue de balle-molle "**Les pitons**" est à préparer sa prochaine saison. Avis aux plus de 40 ans... La ligue "**Old Timers**" également, est en voie de préparation avec les quatre mêmes équipes que l'an dernier... **Albert Veillette** a été le premier à s'inscrire sur la liste de ceux qui désirent avoir le câble de télévision. **Viateur Préville** suit de près... C'est le pro-maire **Jean-Baptiste Longpré** qui représentait la paroisse Saint-Gabriel au souper des bénévoles... Il est toujours temps d'inscrire vos chalets à louer au kiosque touristique (835-7136... Le maire **Délicha Morin** a assisté en fin de semaine au congrès de **FAPEL** (Fédération des associations de protection de l'environnement des lacs) à Montréal. On sait que la présidente, **Mme Hélie**, est de Saint-Gabriel... Oui, **Mme Lise Masse** y était aussi...

Le meilleur duo-Cabaret: CELINE et GUY-LAINE ROYER; meilleur disque instrumental: "Babin et Cie"; Meilleur 45-tours: "Un jour à la fois", de Julie et Paul Deraiche... FELIX LECLERC fera son retour sur la scène le 23 mai, lors d'un spectacle donné à bénéfice du Théâtre du Petit Champlain, à Québec. On le retrouvera sur scène avec GILLES VIGNEAULT, CLAUDE LEVEILLEE, et trois "jeunes": BERNARD DAoust, CLAUDE ARTEAU et CHRISTINE BERNARD. Mais, hélas, FELIX ne chantera pas...

On fête chez les vieilles jambes

La ligue de hockey des vieilles jambes a fêté, samedi soir, le succès de sa dernière saison, à ville Saint-Gabriel. On a ici quelques scènes croquées sur le vif, lors de la présentation de divers trophées. 1. M. Jean-Guy Sarrazin, capitaine, et les membres de l'équipe Paroisse Saint-Gabriel reçoivent le trophée du championnat de la saison, des mains de M. Yvon Bazinet, commanditaire et Alain Venne président du circuit; 2. Alain Corriveau s'est mérité le trophée pour avoir terminé premier compteur du circuit. Il lui a été remis par le président Alain Venne; 3. L'immense trophée, emblème du championnat des séries éliminatoires a été remporté par l'équipe de l'Hôtel Royal. Jean-Claude Beauchamp était capitaine de cette équipe; 5. Une fois de plus, le maire Jacques Sarrazin de la Paroisse Saint-Gabriel a été élu. Cette fois ce sont les joueurs de l'équipe Manoir du lac qui l'ont élu le joueur le plus gentilhomme de l'équipe. **Claude Brissette** de la Molson le félicite.



Le conseil au congrès de l'Union des municipalités

Une délégation de ville Saint-Gabriel, M. le maire **Délicha Morin** en tête, assiste, depuis ce matin, au congrès de l'Union des Municipalités du Québec qui se tient à l'Hôtel Reine-Elizabeth de Montréal. Le thème du congrès, cette année est: "Innovation et austérité: un défi réalisable". Cette thématique fait écho à une préoccupation qui s'accroît chez les élus municipaux d'accorder leurs gestes au contexte socio-économique actuel. À l'instar des entreprises du secteur privé, les administrateurs municipaux sont confrontés à une réalité économique qui contraint à innover pour survivre.

Soirée du club de l'amitié

Les mères seront particulièrement choyées lors de la prochaine soirée du Club de l'amitié de ville Saint-Gabriel. Comme à l'accoutumée la soirée se tiendra à l'Hôtel de Ville et il y aura orchestre pour la danse. Des surprises sont réservées pour les mères présentes.

POUR VOUS INFORMER ET VOUS DIVERTIR ÉCOUTEZ

1320

SOREL/BERTHIER

Au conseil de Saint-Gabriel Félicitations pour la polyvalente Bermon et le kiosque touristique

Le conseil municipal de Saint-Gabriel a adressé des félicitations aux élèves de la polyvalente Bermon ainsi qu'au responsable du kiosque touristique, lors de leur dernière assemblée régulière.

Les élèves de la polyvalente ont eu droit à l'attention des conseillers, suite à la victoire qu'ils ont remportée, lors d'une compétition "Génie en herbe", les opposant aux autres polyvalentes de la région de Lanaudière. Pour ce qui est du kiosque touristique, les conseillers ont dit apprécier le

travail d'informatique qui s'y fait bénévolement.

Par Jean-Guy Pinel

C'est le conseiller Claude Tremblay qui a offert ses félicitations, au nom du conseil, aux élèves de la polyvalente Bermon. Il a souligné que les représentants de cette école avaient raflé les grands honneurs dans cette compétition organisée par le Syndicat des enseignants. "J'ai personnellement vu deux de ces émissions et je dois dire que c'était très intéressant" a dit le conseiller. On sait que ces ren-

contres inter-scolaires sont diffusées à la télévision communautaire de Joliette.

Kiosque

Pour ce qui est du kiosque touristique, le conseiller Paul-Eloi Cou-tu a déclaré qu'il avait visité le kiosque et qu'il avait apprécié l'équipement qu'il y avait vu. Il a invité la population à se prévaloir de ce service. Il a félicité le préposé (auteur de ces lignes) pour le travail qu'il y faisait. Le conseiller Claude Tremblay a dit, pour sa part, qu'il avait visité le kiosque et qu'il s'y faisait du beau travail.

À l'Île Dupas...



Les loisirs de l'Île Dupas invitent toute la population à un concert qui retiendra l'attention, le 1er mai prochain. Ce concert mettra en vedette les petits Chanteurs de Tracy. Ces derniers offriront alors un répertoire de chansons populaires et variées. Les petits Chanteurs se sont produits, entre autres endroits, à Moncton, au Nouveau-Brunswick (en 1979), et à Niagara, l'an dernier. Voilà donc un concert que les amateurs ne voudront sûrement pas manquer.

Photo L'Écho

Saint-Norbert

Mme Janine Lapointe

M. Claude Hénault dévoilera la croix du "Centenaire"

Le Vénérable Secrétaire Trésorier, M. Claude Hénault, procédera au dévoilement de la croix des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert à l'occasion du Centenaire de fondation de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Seront présents à cette cérémonie, les présidents des comités de fraternité, les Chevaliers donateurs pour la réalisation de cette croix et tous les Chevaliers désireux d'assister à cette manifestation.

Le tout se déroulera samedi, le 1er mai, à la messe de 19h30. Cette croix sera placée sur le terrain de la municipalité situé au coeur du village. Les Chevaliers de Saint-Norbert tiennent à remercier les autorités municipales pour leur grande collaboration suite à cette demande. Également merci à la Sèrre Ducharme qui fournira gratuitement la décoration florale aussitôt que la température le permettra.

La soirée des anniversaires de mariage qui se déroulera en même temps marquera le 60e anniversaire de mariage de M. et

Mme Georges Denis, récipiendaire du titre de famille Colombienne 1981.

Tout comme l'an dernier, les Chevaliers profiteront de cette soirée pour rendre un vibrant hommage au bénévole de l'année 1982, soit M. Lionel Brochu. Un souvenir lui sera rendu par la bénévole 1981, Mme Jacqueline Pilon.

Toute la population est invitée à ces manifestations et à la soirée qui aura lieu à la salle municipale.

Réunion

Mercredi, le 28 avril, réunion des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert, à la salle municipale, à 20h30.

Bienvenue aux dames et aux futurs membres.

Pour des raisons financières

Le presbytère est mis en vente ou en location suite à une décision prise par des marguilliers lors de leur dernière rencontre.

À notre bénévole 82:

Félicitations à M. Lionel Brochu bénévole pour l'année 1982 dans notre

paroisse. M. Brochu s'était signalé tout particulièrement à l'occasion de la grande corvée organisée pour le nettoyage et les réparations mineures aux fenêtres de notre église. M. Brochu a consacré quelque 500 heures de travail bénévole.

Félicitations également à Ginette Hébert qui a fait belle figure au concours bénévole pour cette année. Ginette est un nom à retenir pour l'an prochain.

Ne pas manquer

Assemblée régulière des membres du conseil municipal, le 3 mai.

Saint-Ignace

Mme Claire Desrochers

Location du sous-sol

Depuis le 1er janvier 1982, la location du sous-sol de l'église pour un événement à but lucratif a été fixée à \$125. pour un résident et à \$150. pour un non-résident.

Mini-congrès

Tous les couples qui ont vécu Renouement conjugal sont invités à vivre une journée d'amour le 30 mai, au centre de Réflexion Chrétienne, 455, boul. Base de Roc, Joliette, billets limités. Pour informations, s'adresser à Réal et Agathe Clément, à 836-6316.

Communiqués?

Invitation à tous les organismes qui ont des communiqués à passer dans la chronique de paroisse de bien vouloir me les faire parvenir toujours une semaine à l'avance et ce, avant le mardi soir. Il me fera toujours plaisir de vous rendre ce service.

Pour que la chronique soit importante, il faut du matériel. C'est à vous d'y penser.

Merci!

Votre courriériste

ERRATUM

Dans l'annonce du Salon de Coiffure Alain de l'Hôtel Saint-Gabriel, nous aurions dû lire qu'à partir du 27 avril 1982, il se fusionnera avec le salon Rosaire Prescott. Nous nous excusons auprès de notre clientèle lectrice.



LES
VOYAGES
FLEUR DE LYS LTEE



Alain Doucet
Margot G. Doucet

836-3719

75 Iberville
Berthierville

vous présente:

les activités sociales dans notre région

27 avril: Réunion mensuelle du comité de fraternité des C. de C. de Saint-Cuthbert, à 20 heures, au local habituel.

27 avril: Au local des loisirs de Saint-Barthélemy, soirée d'information pour les membres du Club de Pétaque (20 heures).

27 avril: À 20 heures, réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb de Saint-Cuthbert, au local habituel.

28 avril: Soirée Victor Hugo au Centre des loisirs de Lanoraie.

28 avril: Réunion des C. de C. de Saint-Norbert, à 20h.30, à la salle municipale.

28 avril: Initiation des membres au club Optimiste de Berthier.

30 avril et 1er mai: Tournoi de billard pour couples, au Baril de Chêne de Saint-Cuthbert.

1er mai: Soirée des anniversaires des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert.

1er mai: Soirée bénéfique du P.L.Q. Berthier au centre culturel de Berthier.

1er mai: Salon du Livre à Lanoraie.

1er mai: À la messe de 19h.30, cérémonie du centenaire des C. de C. et des anniversaires de mariage à Saint-Norbert.

1er mai: Bingo des Scouts de Berthier, à la salle paroissiale berthelaise. Début à 20 heures.

1er et 2 mai: Exposition artisanale

organisée par l'A.F.E.A.S. de Saint-Cuthbert, en après-midi et en soirée, au 1891 Principale.

1er et 2 mai: Théâtre (comédie), présenté par le groupe bande dessinée, au Théâtre Brandon, à 20 heures.

4 et 5 mai: Exposition artisanale, organisée par l'Association des personnes handicapées du secteur Berthier, à la salle paroissiale, rue Montcalm, de 13h30 à 21 heures.

5 mai: Exposition de photos anciennes et de travaux d'artisanat suivie d'une soirée folklorique. Organisée par l'Âge d'Or de Saint-Barthélemy. Où? Au centre communautaire, rue Bonin.

5 mai: Réunion des Filles d'Isabelle de Saint-Cuthbert à Berthier.

8 mai: Épreuves de force organisées par le service des loisirs de la ville de Berthierville, à la salle paroissiale (rue Montcalm).

8 mai: Bavaroise du comité de fraternité des C. de C. de Saint-Cuthbert, à l'école Sainte-Anne, à 20h.30.

9 mai: Messe du centenaire des C. de C. à Saint-Cuthbert et aussi en l'honneur des mamans de 10 enfants et plus. C'est à la messe de 11 heures.

15 mai: Marcheton à Saint-Ignace aux profits des Louveteaux, Scouts et Jeannettes des Îles.

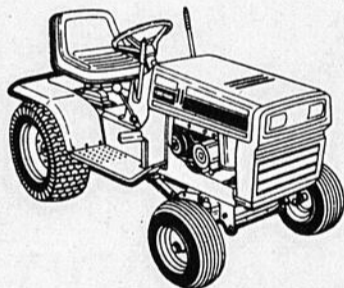
15 mai: Colloque d'orientation du CLSC-Berthier.

30 mai au 5 juin: Semaine de l'embellissement à Saint-Cuthbert.

YARD-MAN

YARD-MAN

YARD-MAN

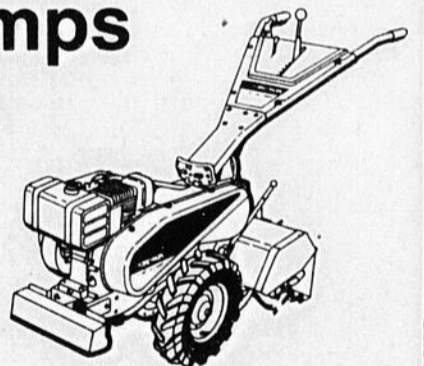


Le printemps est arrivé

Une visite chez
André Garceau
dépositaire
YARD-MAN et TAS

vous convaincra de la qualité et du bon goût

Tracteurs, tondeuses, bêches, ramasse-herbe, rouleaux à gazon, aérateurs à gazon et accessoires. Débroussaillères, perceuses à gaz. Rotoculteur et taille bordure.



Heureux de vous annoncer que nous sommes
dépositaires de scies à chaîne Poulan

Service et réparation après vente
VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX

chez
ANDRÉ GARCEAU

1146, Rivière Bayonne Sud
Berthierville
tél.: 836-3967
ou 836-4363



MICRO 25 SUPER DELUXE
AVEC AIGUISE-CHAÎNE

Aiguisez votre chaîne au toucher d'un bouton... et en quelques secondes! Grâce au guide-chaîne de 14" à nez pignon et poignée rembourrée, cette scie rend votre travail rapide et facile.



Mercredi dernier, à Saint-Gabriel Trois hommes du mois honorés par le Club Optimiste

par Jean-Guy Pinel

Le Club Optimiste de ville Saint-Gabriel a honoré trois personnalités locales dans le cadre de son activité "homme ou femme du mois".

Devant près de 150 personnes réunies, mercredi dernier, à l'Hôtel Royal de Saint-Gabriel, le vice-président Robert Bibeau a rendu hommage à MM. Jean Bergeron, Roger Bourgeault et Pierre Bédard. C'est devant plusieurs personnalités, dont le maire Délima Morin de ville Saint-Gabriel et le pro-maire Jean-

Baptiste Longpré de la paroisse, ainsi que plusieurs membres et amis, que ces hommes ont reçu des plaques commémoratives.

Titres

Pour M. Bergeron on a rappelé, par ce geste, le prix économique Raoul-Charette que lui remettait le mois dernier la Société nationale populaire.

M. Bourgeault, pour sa part, a demandé à associer ses enfants et son

frère dans l'honneur qu'il a reçu l'an dernier, en se méritant le Panier d'Or chez les marchands en alimentation.

En M. Bédard, les Optimistes ont honoré un homme qui s'est dévoué pour promouvoir le tourisme chez nous, en acceptant, l'an dernier, la présidence du Festival du lac Maskinongé.

Durant ce même souper, le journal L'Écho a rendu hommage aux bénévoles élus par ses lecteurs dans le cadre de son concours du bénévole de l'année.



Le vice-président des Optimistes de Saint-Gabriel (président en '82-'83), M. Robert Bibeau, à droite, remet une plaque-souvenir à M. Jean Bergeron, industriel local qui a reçu, récemment, le Prix Raoul-Charette de la Société Nationale Populaire du Québec.

Photo J.-P.P.



En reconnaissance de l'immense travail qu'il a accompli au niveau de l'organisation et de la présentation du festival du lac Maskinongé, le Club Optimiste honorait M. Pierre Bédard, président de la manifestation l'an dernier. M. Bibeau lui remet sa plaque.

Photo J.-G.P.



L'an dernier, le marché Bourgeault de Saint-Gabriel se méritait l'honneur du Panier d'Or, marque d'excellence pour un marché d'alimentation. M. Roger Bourgeault, à gauche a reçu la plaque des mains de M. Bibeau et il demandait d'associer ses enfants et son frère dans cet honneur.

Photo J.-P.P.

Trois adhésions à Radio Nord-Joli

(J.-P.P.) Trois municipalités de la région desservie par L'Écho viennent d'adhérer à la radio communautaire Nord-Joli.

Il s'agit de Saint-Norbert, Saint-Charles-Mandeville et Saint-Damien.

Représentants

Afin que les municipalités soient impliquées

dans la démarche de Radio Nord-Joli, un comité consultatif de représentants municipaux a été mis sur pied.

Les conseillers Donatien Laramée, Jean-Claude Charpentier et Léo Therrien représentent respectivement les localités de Saint-Norbert, Saint-Charles et Saint-Damien.

L'information ci-devant nous a été communiquée par les courriéristes de l'Écho dans ces municipalités, soit Mmes Jeannine Lapointe, Rita Lamothe Saint-Martin et Marie Prévaille. Une campagne de promotion-recrutement aura lieu l'an prochain. Pour en savoir davantage sur Radio Nord-Joli, on peut appeler à 835-3322.

Saint-Cuthbert

Mme Marjolaine Houle

Exposition artisanale de l'A.F.E.A.S.: samedi et dimanche

Dans le cadre du festival socio-culturel de Lanaudière, l'exposition artisanale organisée par l'A.F.E.A.S. de Saint-Cuthbert se tiendra au local de l'A.F.E.A.S., au 1891, rue Principale, à l'Hôtel de Ville, de Saint-Cuthbert.

Voici les heures d'ouverture:

Samedi, le 1er mai, de 13h30 à 22 heures; dimanche, le 2 mai, de 13 à 20 heures.

Les femmes désirant exposer leurs travaux n'ont qu'à communiquer avec Claudette Dénomée, au 836-7102, pour venir porter leurs travaux le vendredi soir ou le samedi avant-midi.

Remerciements

Bonjour! Nos petits amis de 2e année ont vécu un événement très important dans leur vie de chrétien: le beau sacrement de l'Eucharistie, "Première Communion". Cette cérémonie fut un succès. Les enfants se souviendront longtemps de ce grand jour!

C'est avec reconnaissance que j'adresse un vieux mot qui souvent est oublié... "Merci sincère" à toutes les personnes qui ont collaboré à la réussite de la fête du sacrement de

l'Amour: prêtres, parents, lecteur, lectrice, collecteurs, organiste, comité, servants, secrétaire, sacristain, sacristine, responsable de la pastorale, sans oublier M. le directeur.

Ce fut un plaisir pour moi de travailler avec vous tous.

Cordialement, Claudette Dénomée, professeur de 2e année, école Sainte-Anne, Saint-Cuthbert

Nouvel horaire, bibliothèque

Depuis le 27 avril, la bibliothèque municipale est maintenant ouverte seulement en soirée, le mardi, de 19 heures à 20h30.

Filles d'Isabelle

La réunion mensuelle des Filles d'Isabelle de Saint-Cuthbert se tiendra mercredi, le 5 mai, au local habituel, à Berthier.

Vaccin

La prochaine clinique de puériculture se tiendra lundi, le 10 mai, à 13h30, à l'Hôtel de Ville.

Messe du centenaire et fête des mamans de 10 enfants et plus

Toute la population est invitée à assister à la

messe de 11 heures, dimanche, le 9 mai, à Saint-Cuthbert. À cette occasion, on soulignera d'une façon particulière la fondation du centenaire des Chevaliers de Colomb.

Près de 30 membres du 4e degré seront présents, ceux du 3e également, chorale, surprises, etc.

Comme par les années passées, toutes les mamans recevront des fleurs soit à la messe du samedi, de 20 heures, et celles du dimanche, à 9h30 et 11 heures.

Lors de la cérémonie de 11 heures, les mamans de 10 enfants et plus de Saint-Cuthbert, seront honorées d'une manière spéciale par les Chevaliers de Colomb qui fêtent leur centenaire par cette célébration eucharistique qui sera célébrée par notre curé M. l'abbé Florian Aubin, et l'aumônier fondateur et ancien curé de Saint-Cuthbert M. Gaston Lord.

Donc, une belle cérémonie.

À l'attention des Chevaliers de Saint-Cuthbert

Tous les Chevaliers de Colomb en règle pour '82 de Saint-Cuthbert sont invités, accompagnés, à assister à la messe de 11 heures, dimanche le 9 mai.

Après la messe, à l'école Sainte-Anne, tous ces membres accompagnés sont les bienve-

nus pour le vin d'honneur et le goûter. Considérez cette invitation comme personnelle pour le centenaire de l'ordre.

On vous attend en grand nombre.

Bavaroise

Samedi, le 8 mai, à 20h30, bavaroise organisée par le comité de fraternité des Chevaliers de Colomb de Saint-Cuthbert, à l'école Sainte-Anne.

Orchestre réputé, chope à bière gratuite à l'achat du billet.

RESTAURANT DINO PIZZERIA

56, Place du Marché,
Berthierville

Fruits de mer
Mets Canadien
Mets Italien

Licence complète
Livraison rapide

836-4144

FÉLICITATIONS à nos heureux gagnants du tirage de Pâques.

Stéphane Bouchard
de la rue Laval
fils de Michel Bouchard
est l'heureux gagnant
d'un camion
jouet Pepsi.



Christine Lemay
de la Rivière Bayonne Sud
fille de Jacques Lemay
est l'heureuse gagnante
d'un lapin en peluche.

Le tirage a été fait
par Sophie Deschenaux
fille de l'échevin André Deschenaux.

MARCHÉ
GUY LAVALLÉE Inc.



371, Avenue du Collège,
Berthierville, (514) 836-4015

Travaux d'entretien sur le pont de la rivière Chicot

L'Office des autoroutes du Québec avise les automobilistes que d'importants travaux seront menés sur les deux tabliers du pont de la rivière Chicot, soit au kilomètre 147,8 à la hauteur de Berthier.

Ces travaux qui se dérouleront du 22 avril au 30 juin, constituent le parachèvement des réparations entreprises l'année dernière, soit la correction du profil du pont et l'exécution de divers travaux d'entretien.

Détour

Dans un premier temps la circulation sera détournée sur le tablier est, soit en direction de Trois-Rivières puisque les travaux se dérouleront sur le tablier ouest. La situation sera inversée dès que le tablier ouest sera complètement réparé.

L'Office des autoroutes regrette les inconvénients occasionnés par ces travaux et prie ses usagers de se conformer à la signalisation affichée.